

Rapport présenté à S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, par l'Académie impériale de médecine, sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1860.

Contributors

Académie impériale de médecine (France)
London School of Hygiene and Tropical Medicine

Publication/Creation

Paris : Imprimerie impériale, 1862.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jgnxuuur>

Provider

London School of Hygiene and Tropical Medicine

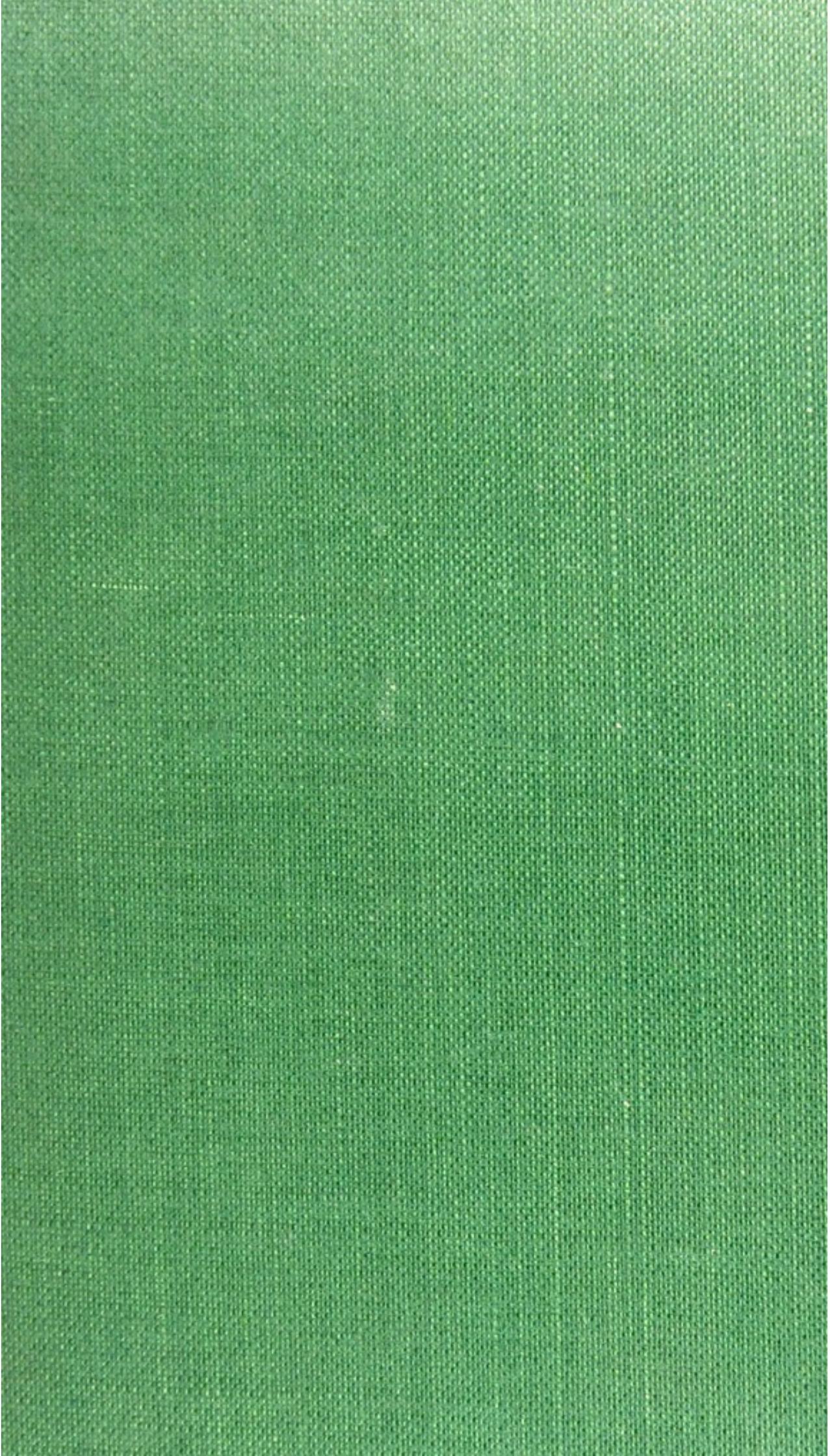
License and attribution

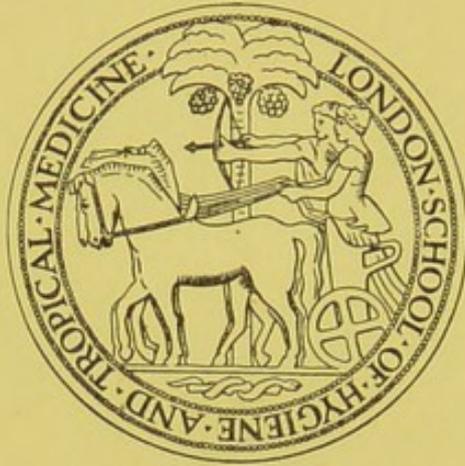
This material has been provided by This material has been provided by London School of Hygiene & Tropical Medicine Library & Archives Service. The original may be consulted at London School of Hygiene & Tropical Medicine Library & Archives Service. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





LIBRARY

Date 16 FEBRUARY 1951

Class Mark PECE Accession No. 35924



Digitized by the Internet Archive
in 2015

<https://archive.org/details/b21361228>

11

8053

RAPPORT

PRÉSENTÉ

À S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS,

PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE;

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

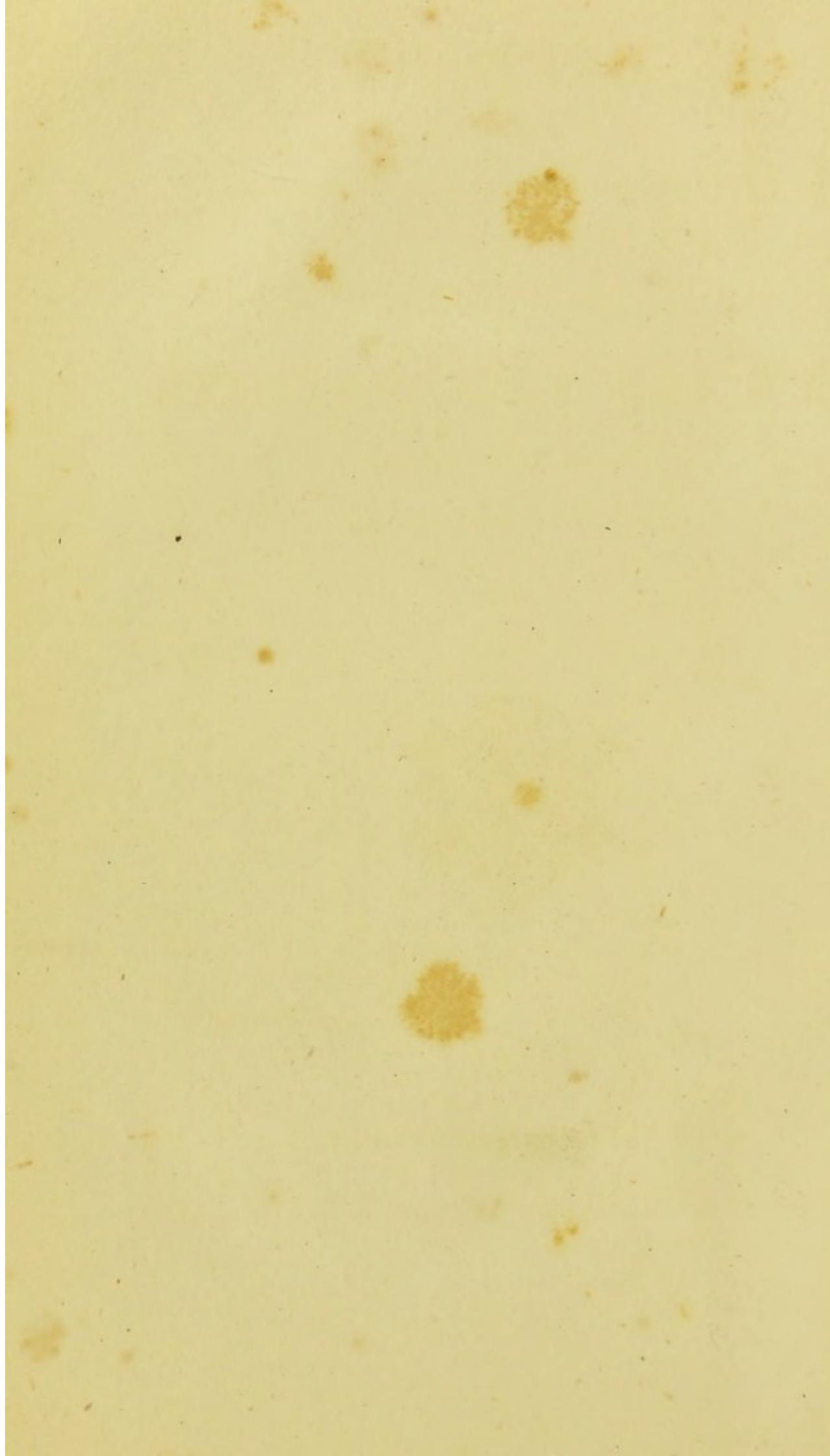
PENDANT L'ANNÉE 1860.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCG LXII.



RAPPORT

PRÉSENTÉ

À S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1860.



PARIS.

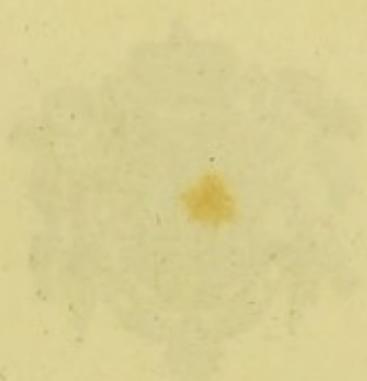
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

—
M DCCC LXII.

RAPPORT

UR LES VACCINATIONS

REDACTE PAR M. LE DOCTEUR
J. V. LEVASSIER



PARIS

IMPRIMERIE IMPERIALE

M. DCCC. LXV.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

À S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1860.



MONSIEUR LE MINISTRE,

Toutes les questions qui se rattachent de près ou de loin à la pratique de la vaccine ont été étudiées avec soin. Il n'est pas de méthode en médecine qui ait subi le contrôle d'une expérimentation aussi souvent répétée, et il a fallu qu'elle reposât sur des bases bien solides pour résister au mauvais vouloir dont elle a été entourée dès son origine, et aux attaques que quelques esprits inquiets dirigent encore de temps en temps contre elle.

On peut hardiment aujourd'hui interroger les médecins de tous les pays où ont pénétré les bienfaits de la découverte de Jenner : tous, ou à peu près, proclameront que la vaccine est le préservatif par excellence de la petite vérole. Tous ont constaté que les épidémies, autrefois si fréquentes et si meurtrières, sont devenues rares et bénignes. Tous savent que le plus sûr moyen d'arrêter une épidémie qui apparaît dans une ville, dans un village, dans une communauté, consiste à vacciner ceux qui n'auraient pas encore été soumis à la vaccination, et à revacciner ceux qui auraient été déjà inoculés une première fois. Tous savent surtout que les avantages nombreux de cette méthode prophylactique sont le résultat d'une opération facile à pratiquer et d'une telle bénignité qu'il n'en est certainement pas une autre, dans la pratique de la chirurgie, qu'on pût lui comparer sous ce rapport.

Cependant on s'est demandé, à toutes les époques, si les divers âges de la vie étaient également favorables à l'inoculation du virus vaccin, et si, en particulier, la vaccination pratiquée dans les premiers jours ou dans les premières semaines qui suivent la naissance n'exposait pas les enfants à des accidents plus nombreux et plus graves que la vaccination mise en usage à une époque un peu plus avancée de la vie. C'est cette question, petite en apparence, mais d'un grand intérêt dans la pratique, qu'il nous a paru utile d'examiner de nouveau et de soumettre au contrôle rigoureux de l'expérience.

L'opinion publique et l'Administration se sont émues, dans ces derniers temps, de quelques attaques dirigées contre la vaccination pratiquée dans les premiers jours de la naissance, et que nous appellerons *hâtive*. Les craintes exprimées par quelques praticiens ont pénétré dans les familles, et il n'est pas rare aujourd'hui qu'un médecin qui propose de vacciner un enfant récemment né rencontre quelques résistances de la part des parents, dont la sollicitude, parfaitement excusable d'ailleurs, demande à être éclairée.

Un ancien membre de cette académie, l'un des médecins qui ont le plus concouru à la propagation de la vaccine en France (Husson), disait, en 1821, qu'après plus de vingt années d'expérience, qu'après avoir vacciné des enfants immédiatement après la naissance, et des hommes arrivés à l'extrême vieillesse, il n'avait pas observé de différence notable dans les résultats. Sa conviction était telle qu'il n'hésita pas à vacciner ses propres enfants, l'un quatre heures et l'autre douze heures après la naissance. Il admet qu'on peut vacciner les enfants le jour même où ils viennent au monde, sans qu'on ait à redouter, de la part de la vaccine, une action trop forte et dangereuse. Il va même plus loin : il déclare qu'il est d'observation constante que plus l'individu vacciné est jeune, moins il éprouve de troubles lorsque la vaccine se développe. Pour lui, ce privilège est dû à la souplesse plus grande de la peau et à l'extension plus facile du tissu cellulaire.

Notre savant collègue M. Bousquet s'est occupé de

la même question dans son *Traité de la vaccine*. Après avoir adopté, d'une manière à peu près complète, le jugement de Husson, il fait quelques réserves plutôt fondées sur la théorie que sur la pratique, et auxquelles on a donné beaucoup plus d'importance qu'il ne l'avait fait probablement lui-même. Comme tout ce qui vient d'une pareille autorité a un grand poids, il convient de peser avec soin ce qu'il a dit à ce sujet. Voici ses paroles : « Si le but de la vaccine est de prévenir la petite vérole et d'en prendre la place, demander à quel âge il convient de vacciner, c'est demander, en d'autres termes, à quel âge la petite vérole a coutume de se montrer; or la petite vérole est de tous les âges, depuis l'enfance la plus tendre jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Il est des enfants qui payent leur tribut presque en venant au monde, et même avant de voir le jour. . . . »

« La leçon qui sort de ces faits, c'est qu'on ne saurait trop s'empresse de vacciner. »

Mais il ajoute, un peu plus loin, que cette règle n'est d'application rigoureuse qu'en temps varioleux; que, hors de là, il n'y a pas urgence, et qu'il y a même avantage à attendre. Les raisons qu'il donne sont que la variole est peu commune avant trois mois; c'est là son principal argument. Ce n'est pas le seul cependant. « Quelque douce, quelque bénigne que soit la vaccine, dit-il, elle exerce pourtant à la peau une excitation non équivoque : c'est tantôt un érysipèle, tantôt une roséole, etc. Chez les enfants les plus tendres, cette excitation se répète quelquefois sur les intestins et détermine des entérites,

des diarrhées dont le médecin ne se rend pas toujours maître comme il veut.» Pendant les premières années de sa pratique vaccinale, il pensait qu'on ne pouvait mettre trop d'empressement à vacciner. C'était la pratique de ses maîtres, et il les imitait avec confiance. Ce sont les femmes commises dans les hôpitaux aux soins des enfants abandonnés qui lui ont ouvert les yeux. Ces enfants sont vaccinés presque en venant au monde, et les besoins du service de la vaccine exigent qu'on les ramène tous les huit jours. Cependant plusieurs de ces enfants ne réparaissant plus, il interrogea Baron, qui était alors médecin de l'hospice des enfants trouvés, et il apprit de lui que la vaccine n'était pas toujours aussi douce aux premiers jours de la vie qu'on le croit généralement.

Ajoutons, pour n'omettre aucune des raisons invoquées, que quelques médecins ont prétendu que les vaccinations pratiquées très-près de la naissance préservaient moins sûrement de la petite vérole que celles qui s'en éloignaient un peu plus. Ils admettaient que, dans le premier cas, l'aptitude varioleuse n'était pas encore née, ou que, tout au moins, elle n'avait eu le temps de se développer que d'une manière incomplète. Voilà, certes, une explication ingénieuse, mais ceux qui s'en sont contentés seraient bien embarrassés si on leur demandait d'en démontrer la vérité, et M. Bousquet lui-même ne paraît pas disposé à lui accorder plus de confiance qu'elle ne mérite.

Tel était à peu près l'état de la question qui nous occupe, et, malgré les objections que nous venons de

rappeler, la plupart des praticiens, se rattachant à l'opinion de Husson, continuaient à regarder la vaccination *hâtive* comme tout aussi peu grave que celle qu'on pratique quelques mois après le début de la vie extra-utérine, lorsqu'une lecture sur ce sujet, faite le 24 juillet 1861 (*Union médicale* du 27 août 1861), par M. le docteur E. Barthez, à la Société médicale des hôpitaux, vint de nouveau éveiller l'attention sur ce point et donner lieu à une série de communications, soit dans les journaux, soit dans les sociétés savantes.

Voici d'abord le résumé de la note de M. E. Barthez : « Est-il convenable, se demande ce médecin distingué, de vacciner les enfants dans les premiers jours qui suivent la naissance ? » Après avoir rappelé l'opinion de Baron, de M. Bousquet et de quelques autres, opinion qui ne lui paraît pas favorable à la vaccination *hâtive*, il explique comment il a été conduit à la partager. Dans le service d'inspection de vérification des décès dont il est chargé, il a plusieurs fois constaté la mort d'enfants âgés de quinze à trente jours environ, et dont la maladie *paraissait* remonter à la vaccination pratiquée dans les premiers jours de la vie. Il ajoute qu'en général les parents attachaient une grande importance à ce fait, et accusaient la vaccine avec plus ou moins de véhémence. Il attachait d'abord peu d'importance à ces plaintes, et se contenta de calmer et de rassurer les parents. Plus tard, craignant de voir ces récriminations exercer une influence fâcheuse pour la vaccine, convaincu, d'ailleurs, qu'il y avait quelque chose à faire au sujet des vaccinations

prématurées, il crut devoir consigner le résultat de ses observations dans ses rapports mensuels à M. le préfet de la Seine.

Je transcris ici les deux observations rapportées par M. E. Barthez, avec les réflexions qu'elles lui ont suggérées : « Rue de Montreuil, 77, j'ai constaté le décès de l'enfant G. . . , âgé de dix-neuf jours; il avait été vacciné le second jour après sa naissance, et avait fini par succomber aux suites de cette opération. C'est là, au moins, la pensée de la mère de l'enfant (pensée exprimée avec une certaine véhémence), et je dois ajouter que je n'ai rien trouvé qui pût, à mes yeux, infirmer cette opinion, autant du moins qu'il m'est permis de le dire, puisqu'il s'agit d'une maladie dont je n'ai pas suivi la marche. . . Plusieurs médecins pensent, et je suis de ce nombre, que les enfants nouveau-nés ne supportent pas toujours la vaccine, qui peut devenir pour eux, vu leur faiblesse, une cause de maladie sérieuse et même de mort. L'âge de six semaines à deux mois est, en général, préféré par ces médecins pour pratiquer la vaccination. D'autres, ne voyant aucun danger dans cette maladie bénigne, n'hésitent pas à vacciner dès les premiers jours de la vie; c'est surtout dans les hôpitaux que cette pratique a de la tendance à s'établir. C'est une manière d'être certain que cette opération ne sera pas empêchée par le mauvais vouloir ou par l'indifférence des parents. Or, lorsqu'une femme accouche dans un hôpital, elle n'y reste guère que pendant neuf jours. Les enfants, vaccinés un jour ou deux après la naissance, quittent donc l'hôpital

et la surveillance du médecin six jours après la vaccination, c'est-à-dire à une époque où les accidents que pourrait déterminer la vaccine n'ont pas encore pu se développer. Cette circonstance explique peut-être pourquoi quelques médecins des hôpitaux restent pleins de sécurité, tandis que j'ai pu, en ma qualité d'inspecteur, constater un certain nombre de morts pareilles à celle dont je viens de parler.»

«F... , fille née bien portante, a été vaccinée le second jour de sa naissance et a quitté l'hôpital le neuvième jour. En ce moment, le vaccin était en bon état, l'enfant paraissait bien, sauf quelques petits boutons qui commençaient à pointer sur le visage et qui parurent insignifiants. Lorsque le vaccin commença à tirer (c'est l'expression de la mère), au douzième jour de la vie, dixième du vaccin, l'enfant eut de la fièvre, les boutons qui étaient sur la face augmentèrent, l'enfant s'affaiblit et tira le lait de sa mère avec plus de difficulté.

«Puis, après des alternatives dans l'intensité de la fièvre, les boutons de la face disparurent, une enflure avec rougeur se déclara sur les fesses, et l'enfant déclina visiblement. Pendant ce temps, le vaccin suivait sa marche, il était très-fort et beau, et lorsque l'enfant mourut, au vingt-quatrième jour de la vie, vingt-deuxième du vaccin, la croûte était encore adhérente.

«La mère m'a souvent répété que, selon elle, on avait vacciné son enfant trop jeune; elle le disait simplement, sans récriminations et en comparant la marche du vaccin chez sa fille et chez ses autres enfants, qu'elle

avait spontanément fait vacciner à un autre âge, et chez lesquels les pustules avaient été beaucoup moins enflammées et avaient guéri plus facilement. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer tout ce que ces observations laissent à désirer. Les objections qu'elles soulèvent se pressent en foule ; mais je crois qu'on peut se contenter des réflexions qu'elles ont suggérées à M. E. Barthez lui-même. « Je ne voudrais pas, dit-il, attacher à un fait de cette nature plus d'importance qu'il ne mérite. Je sais ce qu'il a d'incomplet, et je comprends les objections dont il est passible. Je n'ai pas suivi la maladie, et je suis obligé de m'en rapporter au dire des parents. D'ailleurs, ce n'est peut-être qu'une exception rare ; il faudrait connaître ce qui arrive chez tous les enfants vaccinés dans un âge si tendre ; il faudrait déterminer s'il n'y a pas autant et plus de pertes d'enfants par suite de la variole survenue dans les deux premiers mois de la vie, que par suite de la vaccine pratiquée à cette même époque. Il y a donc là des questions que je ne puis résoudre, faute d'éléments de solution suffisants. »

Cette intéressante communication donna lieu à une discussion au sein de la Société médicale des hôpitaux. M. Legroux fit savoir qu'il vaccinait tous les enfants nouveau-nés de son service, depuis qu'il avait appris de M. Trousseau que les enfants portés dans les crèches ne tardaient pas à être pris de la petite vérole. Seulement, convaincu que les accidents dépendaient du nombre trop considérable de piqûres, il les réduisit d'abord à

deux, puis à une pour chaque bras, et c'est à partir de ce moment qu'il n'a plus vu survenir le moindre accident qui pût être imputé à la vaccine. Selon lui, une des causes de la mortalité des nouveau-nés réside dans la mauvaise condition hygiénique dans laquelle ils sont souvent.

M. Behier se déclare partisan des vaccinations pratiquées de très-bonne heure ; il vaccine les enfants de son service dès le deuxième jour de la naissance, et jamais il n'a vu survenir d'accidents. Il a vu, au contraire, des enfants qui n'avaient pas été vaccinés être pris d'érysipèle et succomber.

M. Blache, qui était autrefois partisan des vaccinations prématurées, y a renoncé depuis qu'il a vu des accidents nombreux se montrer sur les enfants de l'hôpital Cochin. Il pense que la variole est rare chez les petits enfants avant l'âge de deux mois, en dehors des épidémies, et dès lors les vaccinations prématurées lui paraissent au moins inutiles.

Le 7 septembre de la même année, l'*Union médicale* publia une lettre de M. le docteur Ragaine, de Mortagne (Orne), qui rappelait un travail qu'il avait adressé en 1859 à l'Académie, et dans lequel il annonçait qu'il avait vacciné plus de quatre cents enfants, dont les plus âgés avaient à peine un mois, les autres huit, quinze ou vingt jours, et que la vaccine avait toujours été pour ces pauvres petits êtres douce et bénigne. Il n'a jamais eu à constater ni roséole, ni érysipèle, ni entérite. Il n'hésitait pas à rapporter les quelques diar-

rhées qui s'étaient offertes à son observation à d'autres causes qu'à la vaccine.

Quelques jours après, le même journal inséra une note communiquée par M. le docteur Laforgue, de Toulouse, sur les vaccinations prématurées. On peut voir que lorsque ce médecin fut chargé du service de la maternité et de la crèche de l'Hôtel-Dieu, où il est d'usage de vacciner les enfants dès les premiers jours qui suivent la naissance, il manifesta d'abord l'étonnement et les craintes que lui inspirait une pareille pratique. Jusqu'alors il n'avait conseillé la vaccination que du deuxième au troisième mois après la naissance; mais les personnes attachées au service de ces établissements lui dirent que l'expérience avait montré l'innocuité de la vaccination immédiatement après la naissance, et il ne tarda pas à se convaincre que ses craintes à *priori* n'étaient pas fondées.

Après quelque temps d'hésitation, une épidémie de variole le contraignit à vacciner tous les enfants, sans distinction d'âge. Cette vaccination générale ne donna lieu à aucun accident sérieux. Depuis cette époque, l'opération fut pratiquée sur tous les enfants nouveaux-nés. Les préventions qu'il avait conçues se dissipèrent devant les nombreux faits d'innocuité de la vaccine, quand on s'adresse à des enfants bien portants et à l'abri des influences morbides qui sévissent trop souvent dans les crèches ou les maternités.

Quelque temps après, une série d'expériences fut instituée avec du cowpox qui aurait été produit sur la

vache avec les eaux aux jambes d'une jument. Parmi les enfants inoculés, 28 étaient âgés de 1 à 16 jours :

2 avaient.	1 jour.
4	2
2	3
5	4
2	5
5	6 à 12 jours.
3	13 jours.
3	14
1	15
1	16

28

Six piqûres (trois à chaque bras) furent faites à tous ces enfants. Tous eurent six belles pustules caractéristiques. Un seul de ces enfants, âgé de 14 jours, eut un érysipèle qui s'étendit à tout le corps. Cette affection, malgré son intensité, se termina par la guérison. L'innocuité de la vaccination faite les premiers jours après la naissance est donc un fait bien constaté, ajoute notre confrère. Il a observé, à la maternité de Toulouse, que, d'une manière générale, la réaction inflammatoire, produite par les pustules vaccinales, était moins forte chez les enfants de cet âge que chez ceux d'un âge plus avancé. En résumé, il se croit fondé à conclure : 1° que les vaccinations faites aux enfants dans les premiers jours qui suivent la naissance ne sont pas dangereuses; 2° que les accidents observés à la suite de ces vaccina-

tions sont exceptionnels, ou sont dus à des causes étrangères à la vaccine. Toutefois, il pense que les vaccinations prématurées doivent être réservées pour les maternités et les crèches, pour les enfants, en un mot, qui sont placés dans des conditions particulières d'infection variolique. En dehors de ces conditions, l'âge de trois mois lui paraît l'époque la plus favorable pour la vaccination.

Le 5 octobre 1861, M. le docteur Godefroy, professeur d'accouchement à l'école préparatoire de Rennes, écrivait à la *Gazette des hôpitaux* que, depuis 1840, il vaccinait tous les enfants nés à la clinique. Les plus âgés avaient moins de sept jours; d'autres n'avaient pas encore une heure d'existence. Il a toujours pratiqué six piqûres (trois à chaque bras), et il affirme que jamais il n'a vu se développer ni érysipèle, ni phlegmon, ni aucun autre accident.

Un médecin de la Haute-Marne, M. le docteur Jobert (de Guyonville), que l'Académie connaît déjà depuis longtemps par son zèle pour la propagation de la vaccine, nous a transmis un mémoire où il a examiné l'opportunité de la vaccination dans les premiers jours de la naissance. Trente années de pratique et plus de vingt mille vaccinations opérées lui donnaient le droit de dire son opinion sur la question qui nous occupe.

Il avait, dès le début de sa carrière, pris l'habitude de ne vacciner les enfants que trois mois après la naissance. Cependant, cédant aux sollicitations de certaines

familles et n'agissant pas d'ailleurs contrairement à ses convictions, il vaccinait, chaque année, un certain nombre d'enfants qui n'avaient que quelques heures, ou bien de un à vingt jours. Les engorgements sous-axillaires, les phlegmons et les érysipèles, que l'on rencontre quelquefois à la suite de la vaccine, ne lui ont pas paru plus fréquents à cette époque de la vie que sur les sujets qui avaient quelques mois ou plusieurs années.

1,200 enfants vaccinés prématurément par lui se trouvent répartis, sous le rapport de l'âge, de la manière suivante :

60 enfants de	1 jour.
15	2
5	4
202	10
488	10 à 15 jours.
209	21 jours.
221	20 à 30 jours.
<hr/>	
1,200	

Les accidents qui ont eu lieu concurremment ou consécutivement à la vaccination se sont montrés dans les proportions suivantes :

L'érysipèle simple, 1 fois sur 300;

Le phlegmon, 1 fois sur 477;

L'engorgement sous-axillaire, 1 fois sur 300.

M. Jobert fait remarquer que, dans sa pratique, les mêmes accidents ont été constatés un peu plus fréquem-

ment sur les enfants qu'il avait vaccinés plus de trois mois après la naissance. Ainsi l'érysipèle a été constaté une fois sur 295; le phlegmon une fois sur 420, et l'engorgement sous-axillaire une fois sur 250. Il termine en déclarant que les nombreuses vaccinations *hâtives* opérées par lui n'ont pas offert plus d'accidents que celles qu'on pratique à toute autre époque de la vie.

Nous allons voir maintenant que, sous ce rapport, les choses se passent à Paris comme en province. Nous devons à l'obligeance de M. Danyau de pouvoir faire connaître ce qui a été observé à la Maternité de Paris, depuis le 24 mars 1859 jusqu'au 1^{er} juillet 1861. Toutes les vaccinations pratiquées dans cet établissement sont inscrites sur un registre qui est très-régulièrement tenu : 735 enfants ont été vaccinés pendant cette période. Tous l'ont été pendant les premiers jours qui suivent la naissance. En laissant de côté les enfants qui ont quitté la maison avant la période inflammatoire de la vaccine et qui n'ont pu être observés assez longtemps, il en reste environ 200 qui ont été suivis depuis le jour de l'inoculation jusqu'à la guérison complète. Sur ce nombre, trois accidents seulement ont été observés : un phlegmon, qui a guéri; un érysipèle du bras, qui a eu la même terminaison heureuse, et un second érysipèle, qui a causé la mort.

Pour assurer le service des vaccinations qui est confié à l'Académie, nous avons pris l'habitude, depuis six années, de nous faire apporter, chaque semaine, deux ou trois enfants de la Clinique d'accouchement de la

Faculté. Ces enfants, qui n'ont jamais que quelques heures, et jamais plus de quelques jours, nous sont ramenés huit jours après et nous fournissent du vaccin qui est recueilli et conservé, ou directement inoculé, selon les besoins. Or il résulte de ce que nous avons vu et de ce qui nous a été dit par les personnes auxquelles la surveillance de ces enfants est confiée, que tout s'est passé chez eux comme pour les enfants plus âgés, et que ce n'est que très-exceptionnellement qu'on a eu quelque accident à constater.

Nous pouvons affirmer que, depuis un an, les vaccinations assez nombreuses qui ont été faites dans les mêmes conditions d'âge, à l'hospice des enfants assistés, ont donné des résultats analogues.

Il nous serait facile de multiplier encore les faits de cette nature, mais ceux qui précèdent nous paraissent suffisants pour démontrer que la vaccination *hâtive* ne mérite aucun des reproches qui lui ont été adressés. Comment expliquer, dès lors, l'opinion contraire, qui prévaut encore dans l'esprit de certains médecins recommandables? Nous pensons qu'elle repose sur une mauvaise interprétation de faits incomplètement observés.

Disons d'abord que la petite vérole n'épargne pas aussi souvent qu'on le pense généralement les enfants qui viennent de naître. Ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont réfractaires qu'on les voit moins souvent que les adultes, ou les enfants d'un âge plus avancé, atteints de cette maladie. L'explication de leur immunité rela-

tive se trouve surtout dans les conditions particulières dans lesquelles ils vivent, conditions qui diminuent singulièrement les chances de la contagion. Mais que ces enfants, même les plus jeunes, soient placés suffisamment longtemps dans un milieu infecté, et ils payeront leur tribut dans une proportion presque aussi grande que les adultes, et avec des résultats bien autrement graves. Les exceptions qui ont été citées sous ce rapport par divers auteurs, et, en particulier, par Steinbrenner, n'infirmement pas plus la règle générale que celles du même genre qu'on observe pour les adultes et qu'on ne saurait expliquer que par une force de résistance propre à certains individus, mais inexplicable. Les adversaires des vaccinations *hâtives* feront bien de ne pas trop compter sur cette prétendue immunité. Sans parler des observations assez nombreuses aujourd'hui d'enfants qui sont nés avec la variole, qu'ils avaient contractée dans le sein de leur mère, soit que celle-ci fût atteinte de la maladie, ou qu'elle en fût exempte, nous pourrions citer beaucoup d'exemples de variole développée sur des nouveau-nés ayant quelques jours seulement. Nous nous contenterons d'ajouter que, dans le cours de cette année, deux enfants âgés de dix-sept jours, et un troisième qui en avait dix-huit, ont été atteints, à l'hospice des enfants assistés, et ont rapidement succombé. Les chances de variole seraient encore moins nombreuses à cette période de la vie, qu'il ne serait pas prudent de se retrancher derrière un pareil argument. Personne ne croit à l'immunité complète de la variole;

dès lors pourquoi se priver d'un moyen sûr de conjurer une aussi cruelle maladie?

Ce n'est pas que nous voulions prétendre que la vaccine n'entraîne jamais d'accidents; il en est de cette opération comme des plus simples en apparence. Elle peut devenir le point de départ de quelques complications qui n'ont pas, dans l'immense majorité des cas, des conséquences graves, mais qui cependant, très-exceptionnellement, deviennent sérieuses et entraînent même la mort. Mais il faut bien se garder d'accuser légèrement la vaccine. Les phlegmons, les abcès, les engorgements ganglionnaires, les ulcérations longues à guérir, qu'elle produit quelquefois, sont de tous les âges. Si l'opération a été pratiquée sur des enfants déjà mal disposés par une alimentation de mauvaise qualité ou par leur habitation en commun dans des lieux peu salubres, si l'état sanitaire général est mauvais, les complications seront plus nombreuses et auront certainement des résultats d'une gravité toute particulière. Serait-il juste de faire tout peser sur la vaccine? non sans doute; la seule conséquence raisonnable à tirer serait qu'à moins d'urgence, il faudrait attendre des temps meilleurs, choisir des sujets mieux disposés et les entourer, après l'opération, de toutes les précautions nécessaires. Ceci s'applique aussi bien aux adultes qu'aux enfants de tous les âges.

Dans sa séance du 20 juillet 1858, l'Académie a reçu de notre collègue M. H. Larrey une intéressante communication qui se rapporte à notre sujet, et qui prouve combien il faut être réservé quand on se trouve

en présence d'accidents qui compliquent la vaccine, et quand on veut apprécier ce qui appartient rigoureusement à l'opération. Le 29 juin de cette année, une lettre du médecin en chef de l'hôpital de Toulouse informait le président du Conseil des armées que quelques artilleurs étaient entrés à l'hôpital pour des accidents graves, survenus à la suite d'une vaccination faite le 21 juin. Il s'agissait surtout d'engorgements des ganglions axillaires et d'érysipèles phlegmoneux des bras. Soixante hommes avaient été vaccinés avec les précautions voulues et avec du vaccin à l'abri de tout reproche. Dès le lendemain, l'un des artilleurs était atteint de phlegmon diffus à l'un des bras, avec complication de fièvre typhoïde, dont l'origine était probablement antérieure à la vaccination. Trois jours après, mêmes accidents sur un autre soldat. Enfin, le quatrième jour, sept autres soldats furent pris de phlegmon diffus à l'un des bras, mais sans complication de fièvre typhoïde. Des soins convenables arrêtaient les progrès du mal. Le premier soin de M. Larrey, qui fut envoyé sur les lieux par M. le ministre de la guerre, consistait à rechercher quelles étaient les véritables causes de ces accidents. Il note d'abord une température très-élevée, qui régnait alors. Il signale ensuite une constitution médicale mauvaise, dont l'influence n'était pas douteuse à Toulouse. Il y avait dans la ville et dans les hôpitaux un certain nombre d'érysipèles. Enfin, il insiste surtout sur un surcroît de fatigue imposé aux militaires par l'approche d'une inspection générale, et sur le pansage des chevaux, dont

tous les soldats vaccinés avaient été dispensés, mais que tous, trompant la surveillance des chefs, pratiquèrent comme d'habitude. Or il fut constaté que, sur les neuf individus atteints d'accidents phlegmoneux à un seul bras, huit l'étaient au bras droit, et un seul, qui était gaucher, au bras gauche. Voilà, ajoute M. Larrey, la cause évidente et réelle des accidents survenus, et on ne saurait les attribuer à la revaccination elle-même.

Nous sommes complètement de l'avis de notre confrère. Depuis quatre ans, plus de douze mille soldats de la garnison de Paris ont été revaccinés par les soins de l'Académie, et nous n'avons eu à constater aucun accident dangereux. Il est vrai que tous ces hommes furent dispensés du service militaire pendant au moins une semaine, et qu'ils étaient placés sous la surveillance des chirurgiens de leurs régiments respectifs.

Nous n'insisterons point davantage sur ce premier point de la question que nous avons voulu examiner ; il nous paraît bien démontré que la vaccination *hâtive* n'est pas plus dangereuse que celle qu'on ne pratique qu'après le deuxième ou le troisième mois. C'est plutôt par habitude qu'en se fondant sur des raisons sérieuses qu'on la retarde, en général, dans la pratique particulière, jusqu'à cette dernière limite. En agissant différemment on ferait certainement quelque chose d'utile, sans augmenter les chances dangereuses. Mais si, à la rigueur, en temps ordinaire, et pour les enfants qui restent isolés dans leurs familles, il n'y a pas de grands inconvénients à temporiser, il n'en est plus de même quand la variole

apparaît dans une maison, quand des cas multipliés sont signalés dans une ville, ou quand on exerce dans un hôpital. Dans cette dernière condition surtout, le danger est permanent. Les salles, aujourd'hui, ne contiennent aucun varioleux ; mais, qui sait si, parmi les malades qui entreront demain, il ne s'en trouvera pas quelques-uns ? Or, dans cette supposition, qui devient trop souvent une réalité, qu'arrive-t-il ? S'il se rencontre dans la population d'un service quelques individus qui n'ont pas été vaccinés, un certain nombre d'entre eux sera atteint, et la maladie se trompera rarement dans le choix de ses victimes.

Il n'y a qu'un seul moyen efficace pour arrêter le nombre de ces dernières, vacciner les uns, revacciner les autres. Chaque année, l'Académie reçoit de tous les points de la France des documents qui ne laissent aucun doute à cet égard. Nous ne pensons pas qu'il y ait aujourd'hui un médecin d'hôpital qui, placé dans la condition que nous supposons, consentît à rester inactif et à laisser peser sur lui une pareille responsabilité.

Si tous les enfants étaient vaccinés dans les premiers jours qui suivent la naissance, la variole, qui est déjà si rare relativement à ce qu'elle était autrefois, disparaîtrait, nous en avons la conviction, d'une manière complète. C'est le résultat obtenu depuis quinze et vingt ans par quelques zélés vaccinateurs, pour certaines communes et certains cantons. Les maisons qui servent d'asile aux enfants abandonnés devraient appliquer cette mesure d'une manière générale : elle aurait pour consé-

quence de diminuer, dans une proportion notable, la mortalité déjà si grande, et de ne pas envoyer dans les campagnes des enfants dont la vaccination sera trop souvent négligée ou mal faite.

Dans le cours de cette année, un enfant atteint de variole fut placé dans l'une des infirmeries de l'hospice des enfants assistés, où il ne tarda pas à succomber. Bientôt la maladie se manifesta sur d'autres enfants. Le nombre des cas s'éleva à vingt-trois en peu de temps, et il y eut onze morts à déplorer. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'on ne parvint à se rendre maître de l'épidémie que par une vaccination générale.

Nous le demandons, en admettant que la *vaccine hâtive* fût passible de quelques-uns des reproches qui lui ont été adressés, pourrait-on les comparer à des résultats aussi déplorables ?

Mais, diront quelques personnes, si la mesure que nous proposons était adoptée, elle aurait pour résultat de prolonger le séjour des enfants nouveau-nés dans les divers hôpitaux ou à l'hospice des enfants assistés, et de les exposer, par cela même, à toutes les causes de mortalité qui en sont la conséquence. A cela nous répondons qu'il serait très-facile de modifier la règle établie et qui consiste à ne faire partir les enfants vaccinés qu'après la guérison complète des pustules. Il suffirait de les mettre en nourrice dans les quatre ou cinq premiers jours qui suivent la vaccination, c'est-à-dire à une époque où le voyage pourrait se faire sans le moindre inconvénient.

Nous n'avons pas eu l'intention d'étudier toutes les questions qui se rattachent à l'histoire des vaccinations *hâtives* ; mais il nous paraît démontré par les faits que nous avons rapportés :

1° Que la vaccination qui se pratique dans les premiers jours qui suivent la naissance n'expose pas à des dangers plus nombreux et plus sérieux que celle qu'on retarde jusqu'au deuxième ou au troisième mois ;

2° Qu'en admettant que, dans la pratique civile, à cause des conditions particulières dans lesquelles se trouvent placés les enfants (conditions qui diminuent notablement les chances d'infection), on puisse retarder, sans grand danger, de recourir à l'inoculation vaccinale, il n'en est pas de même pour les enfants qui naissent dans les hôpitaux ou qui doivent y séjourner un certain temps.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS

SUR LE SERVICE DE LA VACCINE PENDANT L'ANNÉE 1860.

Avant de vous parler, Monsieur le Ministre, de ce qui a été fait pour la propagation de la vaccine, permettez à l'Académie de vous exprimer le regret qu'elle éprouve d'avoir à constater que plusieurs départements se soient abstenus de vous faire parvenir les tableaux de vaccine pour 1860. Ces départements sont ceux d'Eure-et-Loir, de la Haute-Garonne, de l'Indre, de la Haute-Loire, de la Manche, du Morbihan, des Pyrénées-Orientales, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Vienne. Quelques-uns d'entre eux même méritent d'être signalés d'une manière toute particulière, pour la négligence, déjà ancienne, qu'ils apportent dans l'accomplissement de cet important devoir.

C'est ainsi que le département de la Vienne n'a transmis, depuis dix ans, que les documents relatifs à l'année 1859, et encore étaient-ils très-incomplets; que, pendant la même période, nous n'avons rien reçu du département de la Manche, pour les années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855, et que le département de l'Indre a été tout aussi inexact pour les années 1856, 1857 et 1858.

Il suffira, Monsieur le Ministre, que vous vouliez bien appeler l'attention de MM. les préfets sur de pareils

abus pour que nous n'ayons plus à les déplorer à l'avenir. D'un autre côté, quelques-uns de ces administrateurs se contentent, après avoir donné le chiffre total des vaccinations connues, de faire une liste de quatre ou cinq vaccinateurs, en nous laissant ignorer ce qui a été fait par les autres, et, par conséquent, dans quelle proportion la vaccine a été répandue dans les divers arrondissements.

Cette manière de procéder a de nombreux inconvénients : elle ne permet pas à l'Académie d'user librement du droit que vous avez bien voulu lui laisser d'apprécier les services rendus, et de vous proposer, en connaissance de cause, ceux qu'elle juge les plus dignes des récompenses que vous accordez. Les recommandations particulières de MM. les préfets sont d'un grand poids dans nos appréciations, mais elles ne sauraient, sans dommage pour la science et pour l'équité de nos propositions, se substituer d'une manière complète aux documents qui sont prescrits par les règlements.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,890 naissances.

9,656 vaccinations.

577 sujets atteints de la petite vérole.

44 infirmes ou défigurés.

32 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Renard, sage-femme à Bourg.	216 vacc.
M ^{me} Page, sage-femme à Bourg.	216
M ^{me} Cavoret, sage-femme à Ceyzérieu.	190
M ^{me} Macodière, sage-femme à Hauteville.	168

Ce n'est pas la première fois que, dans ce département, le nombre des vaccinations est supérieur à celui des naissances; cela s'explique sans doute par un grand nombre de revaccinations qui ont été pratiquées.

Nous regrettons de ne pas trouver, à ce sujet, des détails qui nous auraient permis d'apprécier ce qui a été fait sous ce rapport, et nous émettons le vœu qu'à l'avenir cette lacune soit comblée.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer aussi que ce sont les sages-femmes qui semblent montrer le plus grand zèle pour la propagation de la vaccine.

DÉPARTEMENT DE L' AISNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,794 naissances (non compris les enfants morts nés dont le nombre est de 739).

10,585 vaccinations.

9 sujets atteints de la petite vérole.

2 défigurés ou infirmes.

0 décès.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Lebrun, sage-femme à Saint-Quentin.	323 vacc.
M. Ravaux, officier de santé à Plomion.	176
M ^{me} Pudepièce, sage-femme à Guise	157
M ^{me} Bezard, sage-femme à Château - Thierry	137

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,788 naissances.
7,033 vaccinations.
283 sujets atteints de la petite vérole.
71 infirmes ou défigurés.
20 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Bourillet, docteur-médecin à Montma- rault	445 vacc.
M. Mordefroy, officier de santé à Gannat.	390
M. Millet, docteur-médecin à Cusset . . .	384
M. Mignot, docteur-médecin à Charroux.	347

Ce département alloue une somme de 8,400 francs, qui sert à indemniser les médecins chargés du service de la médecine cantonale et de la propagation de la vaccine.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,807 naissances.

3,548 vaccinations.

67 cas de mort par la petite vérole; mais on n'indique pas combien ont été atteints par cette maladie.

Principaux vaccinateurs.

M. Ollivier, docteur-médecin à Barcelonnette.....	570 vacc.
M. Rebory, docteur-médecin à Digne...	452
M. Bontemps, officier de santé à la Motte.....	170
M. Cotte, officier de santé à Saint-André.	134

M. le préfet signale le zèle de ces divers vaccinateurs et recommande M. Ollivier pour une médaille d'argent. Cet administrateur fait remarquer, en outre, que, depuis l'organisation du service de la médecine gratuite, les médecins cantonaux sont tenus de vacciner dans toutes les communes de leur circonscription.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,706 naissances.

3,294 vaccinations.

110 cas de variole.
3 infirmes ou défigurés.
21 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Catelan, médecin cantonal à Saint-Bonnet.....	393 vacc.
M. Balme, médecin cantonal au Monétier-de-Briançon.....	351
M. Albert, médecin cantonal à Briançon.	266
M. Bonnetty, médecin cantonal à Ribiers.	144

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,837 naissances.
7,018 vaccinations.
566 revaccinations.
1,757 cas de variole.
201 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Nier, docteur-médecin à Privas.....	743 vacc.
M. Périat neveu, docteur-médecin à Tournon.....	717
M. Chabannes, docteur-médecin à Aubenas.....	485
M. Charras, docteur-médecin à Lamastre.	431

Quoique, par le nombre de vaccinations, le nom de M. le docteur Rouvière, de Largentière, n'ait pu figurer sur la liste qui précède, M. le préfet le signale à la bienveillante attention de l'Académie impériale de médecine, et se joint au Comité central de vaccine de son département pour demander pour lui une récompense honorifique. Il recommande aussi, d'une façon toute particulière, M. le docteur Nier, de Privas, qui, nommé vaccinateur de ce canton, en 1838, a depuis vingt-trois ans vacciné dix à douze mille sujets, et qui, directeur du service de la vaccine depuis dix-huit ans, n'a cessé de seconder les intentions philanthropiques de l'Administration. Ce confrère a déjà été honoré d'une médaille d'or et de cinq médailles d'argent. Il nous a transmis, pour cette année, quelques observations intéressantes sur les épidémies de variole qui ont régné dans le département de l'Ardèche, dans le courant de 1860. Il nous a paru qu'elles méritaient d'être reproduites ici :

« Malgré le zèle de nos collaborateurs pour garantir les populations des atteintes de la variole, dit M. Nier, dans son rapport au Comité central de vaccine sur les vaccinations pratiquées en 1860, cette affection a sévi dans le département pendant tout le cours de 1860, et dans ce moment même il n'est point encore délivré de sa présence. Les localités qui ont plus particulièrement souffert sont les communes de Toulaud, d'Ardoix, dans l'arrondissement de Tournon; les communes de Saint-Georges-les-Bains, Vesseaux, Ville-

neuve-de-Berg, Privas, Chomérac, dans l'arrondissement de Privas. Il en existe à coup sûr un bien plus grand nombre, mais les renseignements nous manquent, l'attention des vaccinateurs ne s'étant pas fixée sur ce point.

« Dans les communes mentionnées ci-dessus, la variole a été observée à l'état épidémique; elle n'a point éclaté simultanément dans les diverses localités envahies, ni de proche en proche, mais au hasard, tantôt dans une commune, tantôt dans une autre, ici dans le courant de l'hiver, là au printemps ou en automne.

« Nous allons brièvement exposer les faits les plus saillants de ces diverses épidémies; notre travail sera facilité, pour les communes de Toulaud et d'Ardoix, par deux excellents mémoires que le docteur Perdot transmet à l'Administration.

« A Toulaud, l'épidémie commence en novembre 1859, se continue pendant l'hiver pour prendre fin en avril 1860. La première victime fut une jeune fille de vingt ans, qui succomba rapidement; un de ses frères eut le même sort à peu de distance. Ils n'avaient eu ni l'un ni l'autre de communication avec d'autres variolés: il n'en existait pas encore dans la commune ou dans les environs. Inutile d'observer qu'aucun d'eux n'avait été vacciné.

« A partir de ce moment, la variole ne tarda pas à se propager; sur une population de 1,800 âmes, 63 individus de tout âge furent atteints; 13 succombèrent.

« Une circonstance fâcheuse, l'impossibilité de se pro-

curer du vaccin, ne permit pas au vaccinateur cantonal de limiter l'étendue du mal par des revaccinations générales.

« Quelques jours après l'apparition de la variole à Toulaud, la commune de Saint-Georges-les-Bains, qui en est voisine, était envahie à son tour. Quinze individus de tout âge avaient déjà été frappés mortellement sur une soixantaine de variolés, lorsque votre rapporteur fut envoyé sur les lieux, conjointement avec le docteur Fuzier, de Lavoulte, pour apporter quelques secours à une population désolée. Ils pratiquèrent un bon nombre de vaccinations et revaccinations, et, dès ce moment, l'épidémie déclina rapidement.

« La variole se montra plus désastreuse dans la commune d'Ardoix, canton de Satillieu, que partout ailleurs. Du mois de janvier 1860 au mois de juin de la même année, sur une population de 874 âmes, 250 individus ont subi, à des degrés divers, les atteintes de la variole. On enregistre 25 décès. La maladie prenait le plus souvent la forme hémorragique.

« Ici encore les secours furent très-tardifs. C'est seulement quatre mois après le début de l'épidémie que le vaccinateur cantonal reçut la mission de s'y transporter. Mais, dans l'intervalle, la variole avait déjà moissonné la plupart de ses victimes. L'honorable M. Périat ne s'en mit pas moins à l'œuvre, et, dans deux tournées successives, vaccina ou revaccina 204 personnes.

« A peu près à la même époque, la variole se montrait à Privas et dans les environs, puis disparaissait

pour reparaître de nouveau en décembre et se continuer en janvier et février 1861. Plusieurs adultes succombèrent : quelques-uns n'avaient jamais été vaccinés ; pour d'autres, le fait resta douteux ; le plus grand nombre, portant les marques d'une vaccination antérieure, eurent une éruption bénigne, bornée le plus souvent aux symptômes de la varioloïde.

« Parmi les faits les plus remarquables de cette épidémie, nous devons citer celui d'un jeune homme de 29 ans, vacciné dès son bas-âge, frappé de la variole, malgré cette circonstance, à l'âge de huit ans, qui est atteint une seconde fois avec assez de violence pour mettre ses jours en péril. La variole fut ici très-confluente ; les pustules ne subirent pas néanmoins leur évolution complète : elles semblèrent s'arrêter dans leur marche au moment où le gonflement de la face aurait dû survenir. La convalescence fut entravée par une multitude d'abcès sous-cutanés, de furoncles ; la face conserva de nombreux stigmates, comme dans la variole ordinaire.

« Au même moment, nous revaccinâmes les deux sœurs de ce malade, l'une âgée de vingt ans, l'autre de seize ; sur toutes les deux, la première surtout, la vaccine se montra remarquablement belle et bien caractérisée.

« Il y eut à Privas ou dans les environs une douzaine de décès sur 60 ou 70 variolés à différents degrés.

« La proportion a été à peu près la même dans le canton d'Aubenas, notamment à Vesseaux, où l'épi-

démie parut en avril et mai avec assez de violence pour forcer la congrégation de Saint-Joseph, ainsi que son pensionnat, à désertier momentanément la localité. Ce canton compte environ 300 malades.

« Le docteur Chabannes cite l'observation de deux jeunes filles qui présentèrent simultanément la vaccine avec la variole. La première conserva ses caractères propres jusqu'au douzième jour; mais, à partir de ce moment, les pustules, au lieu de durcir en prenant une teinte brune, se couvrirent d'une pellicule molle, fluctuante, et semblèrent se confondre avec les pustules varioliques. La variole fut discrète dans un cas, confluente dans l'autre, sans qu'il fût possible d'apprécier la moindre part d'influence de la vaccine sur le développement de la variole.

« Pendant l'été, l'épidémie parut subir un temps d'arrêt, du moins on ne signale rien d'important à ce sujet pendant cette saison. Mais, dès le mois d'octobre, la maladie commence à sévir de nouveau dans les localités respectées jusqu'alors. C'est à cette époque que paraissent les premiers variolés dans la commune de Villeneuve-de-Berg et à Chomérac.

« Grâce à l'obligeance de M. le maire de Villeneuve-de-Berg, nous avons sur l'épidémie de cette ville des détails circonstanciés, précieux à recueillir. Le premier cas de variole fut observé le 8 octobre; l'épidémie fut en croissant jusqu'à la fin de décembre; dès ce moment, elle fut en diminuant; à la fin de février 1861, elle avait disparu.

« M. le maire de Villeneuve-de-Berg estime à 200 le nombre des personnes de sa commune plus ou moins gravement atteintes par la variole ; le plus grand nombre avait été vacciné, quelques-unes même portaient les stigmates d'une variole contractée dans leur enfance. La mortalité fut d'environ un dixième ; en la calculant suivant les âges, on trouve qu'il y eut 4 décès de 20 à 30 ans, 5 de 10 à 20, et 10 au-dessous de 10 ans ; total 19.

« Nos renseignements sont moins précis au sujet de l'épidémie de la vallée de Chomérac : les médecins de la localité pensent que le nombre des sujets atteints n'est pas inférieur à 300. La variole trouva ici un élément favorable à sa propagation parmi les ouvriers du chemin de fer, dont un bon nombre n'avaient jamais été vaccinés, et qui, par une insouciance trop souvent rencontrée dans cette classe, restèrent sourds à toutes nos exhortations.

« Si à ces documents, qui ne portent que sur un petit nombre de communes, nous joignons les faits de cette nature dont beaucoup d'autres localités du département ont été le théâtre, on arrive, sans trop d'exagération, à quelque chose comme 1,500 à 2,000 individus atteints par la variole pendant l'année 1860. En calculant la mortalité à un dixième, comme le prouvent les épidémies d'Ardoix, de Villeneuve-de-Berg, sur lesquelles nous avons des renseignements très-précis, le chiffre des décès dus à cette cause ne saurait être inférieur à 150 ou 200.

« Remarquez, Messieurs, qu'à part les deux mémoires

de M. Périat, nous ne connaissons rien de ce qui a pu se passer dans l'arrondissement de Tournon, et il serait ridicule de prétendre que, dans cet arrondissement, la variole a sévi seulement dans deux communes, à l'exclusion de toutes les autres. L'arrondissement de Largentière n'en a pas été plus exempt, bien que cette indication ne figure pas dans les documents transmis à l'Administration par nos collaborateurs.

« C'est un sujet d'un bien grand intérêt que la connaissance des causes qui président au développement des épidémies varioliques. Le génie humain parviendrait-il un jour à les découvrir? Il est permis d'en douter. Comment se rendre raison de leur apparition certaines années, et de leur absence complète pendant plusieurs autres?

« Nous savons bien que la variole est éminemment contagieuse; mais cette circonstance ne suffit pas pour expliquer l'extension de la maladie à toute une commune, à tout un canton. Il faut, de plus, une influence toute particulière, inconnue dans son essence, qui dispose à son développement, et lorsque cette influence existe, la variole se montre; sa propriété contagieuse n'est pas indispensable pour ses extensions. Ce serait en vain qu'on voudrait trouver l'explication de ses retours dans les variations atmosphériques, dans les dérangements survenus dans les saisons, à la suite d'hivers trop rigoureux ou d'étés trop brûlants.

« L'année 1860 avait bien, il est vrai, débuté par des froids exceptionnels; le printemps a été très-pluvieux; les

chaleurs habituelles de l'été ont fait défaut. En revanche, l'hiver de 1861 s'est montré ce que l'on peut dire normal, très-froid en janvier, s'adoucissant par degrés les mois qui ont suivi. Le printemps a été comparativement beau et sec, et néanmoins, au moment où nous écrivons, jamais les maladies épidémiques n'avaient été plus multipliées. Nous comptons, en effet, dans ce moment, indépendamment de la variole, qui se montre encore çà et là, une épidémie de coqueluche, de rougeole, et, ce qui est bien plus grave encore, une épidémie d'angines couenneuses, de croup de même nature, qui n'avaient point encore été observées dans le département.

« Dans tous les lieux où a paru la variole, nos collaborateurs se sont empressés de recourir aux revaccinations, seul moyen de garantir les sujets qu'une première vaccine ne garantissait pas suffisamment. Les populations ont fait d'abord quelques difficultés pour se soumettre à une opération nouvelle dont elles n'appréciaient pas bien la nécessité. Leurs hésitations ont cessé lorsqu'elles ont vu la variole frapper indistinctement les non vaccinés et les vaccinés, apportant ainsi la preuve qu'une première vaccination n'est pas un préservatif toujours sûr, et a besoin d'être renouvelée.

« Les revaccinations se sont élevées, pour le canton de Privas, à environ 400 ; il en a été pratiqué un grand nombre dans celui de Chomérac, à Aubenas et ailleurs. Nos collaborateurs n'ont pas toujours donné une attention suffisante aux résultats de ces revaccinations. Ceux

qui en ont suivi la marche avec soin s'accordent à dire qu'il n'a pas été très-rare de voir une vaccine normale succéder à cette nouvelle inoculation du virus vaccin.

« M. Vernet, de Villeneuve-de-Berg, sur 86 revaccinations a réussi 23 fois, notamment sur une femme de soixante-dix-neuf ans, qui avait été inoculée soixante-dix ans auparavant. Il a obtenu un pareil résultat sur une vieille fille de soixante-neuf ans, notablement défigurée des suites d'une variole contractée à l'âge de huit ans.

« Nous-même, qui avons pratiqué des revaccinations sur une large échelle, il nous a été donné de constater fréquemment des vaccines secondaires qui ne le cédaient en rien à la vaccine primitive pour la forme, la grandeur des pustules.

« Quelle est la valeur de ces revaccinations, combien de temps abriteront-elles les sujets qui les ont subies, contre les atteintes de la variole? L'avenir nous l'apprendra. Provisoirement nous constatons ce fait important, c'est que toutes les personnes revaccinées sont restées réfractaires à l'influence variolique, dans le cours de ces épidémies. Ces personnes sont en assez grand nombre pour ne voir ici qu'un jeu du hasard.

« Le maire d'une commune voisine, riche industriel, s'était empressé, à l'apparition de la variole, de faire revacciner tout son entourage, les membres de sa famille, ses domestiques, le nombreux personnel attaché à ses usines; lui seul s'était cru invulnérable. La variole en a jugé autrement, et seul il en a subi les atteintes. »

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,872 vaccinations.

Tous les autres renseignements manquent ou sont incomplets.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Dreux, sage-femme à Mézières	220 vacc.
M ^{me} Regnier, sage-femme à Attigny	175
M. Lebrun, docteur-médecin à Gomont	150
M ^{me} Bridoux, sage-femme à Sedan	141

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,374 naissances.

6,636 vaccinations.

130 cas de variole.

15 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Roux, sage-femme à Tarascon	692 vacc.
M ^{me} Carol, sage-femme à Tarascon	592
M. Galy, officier de santé à Ustou	397
M ^{me} Galy, sage-femme à Saurat	310
M. Sauné, docteur-médecin à Saint-Girons	341

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,778 naissances.
3,807 vaccinations.
11 cas de variole.
3 infirmes ou défigurés.

Principaux vaccinateurs.

M. Gossement, docteur-médecin à Arcis-sur-Aube	131 vacc.
M ^{me} Barrière, sage-femme à Bar-sur-Aube.	121
M ^{me} Larpenteur, sage-femme à Pont-sur-Seine	102
M ^{me} Lainé, sage-femme à Troyes	99

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,720 naissances.
5,062 vaccinations.

La variole n'a point paru sous forme épidémique dans ce département. Quelques cas isolés ont été constatés sur des sujets non vaccinés. Une jeune fille de dix-huit ans, non vaccinée, en a été la victime.

Les revaccinations n'ont donné pour résultat que six à sept succès sur cent.

Principaux vaccinateurs.

M. Calvet, docteur-médecin à Carcas- sonne	523 vacc.
M. Durand, docteur-médecin à La Bastide- d'Anjou	454
M. Mignard, docteur-médecin à Laure . .	277
M. Galtier, docteur-médecin à Castelnau- dary	272

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,629 naissances.

2,883 vaccinations.

Rien sur les cas de variole et leurs résultats.

Principaux vaccinateurs.

M. Cabrol, docteur-médecin à Brué- jous	358 vacc.
M. Salettes, docteur-médecin à La Guiole .	345
M. Augé, docteur-médecin à Saint-Cer- nin	243
M. Bourguet, docteur-médecin à Rodez . .	242

Dans un très-remarquable rapport, M. le docteur Bourguet, chirurgien de l'hôpital de Rodez, après avoir rappelé la plupart des épidémies qui ont sévi sur différents points du globe depuis la découverte et la propagation de la vaccine, a montré, par des faits rigoureu-

sement étudiés, que, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, les épidémies de variole étaient devenues beaucoup plus rares; qu'elles attaquaient un nombre beaucoup moins considérable d'individus, et que, toutes proportions gardées, elles faisaient beaucoup moins de victimes. Il a fait voir que, pour les personnes qui n'avaient pas profité des bienfaits de la vaccine, la variole était restée ce qu'elle était autrefois, une maladie toujours grave, toujours redoutable, un véritable fléau faisant quelquefois périr la moitié de ceux qui en étaient atteints. Il a constaté que c'est depuis le commencement du dix-neuvième siècle qu'une forme particulière de la même maladie s'est produite et a été fréquemment observée. Elle fut d'abord désignée sous le nom de *variole modifiée*, et, plus tard, sous le nom de *varioloïde*. Il espère que cette éruption légère, qui est le plus habituellement sans gravité, sera bientôt la seule forme sous laquelle se manifesteront les épidémies vario-liqués, et que cette forme bénigne finira elle-même par disparaître, si, à l'usage général d'une vaccination première, on veut joindre une pratique non moins générale des revaccinations.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre plus longuement sur l'intéressant travail de M. le docteur Bourguet. Il y a déjà longtemps que ce vaccinateur, distingué par son zèle pour la propagation de la vaccine, et par des travaux qui témoignent de son instruction et de son amour de la science, mérite les plus grands éloges.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

14,426 naissances.
5,664 vaccinations.
966 sujets atteints de la petite vérole.
284 infirmes ou défigurés.
97 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Dauvergne, chirurgien interne à l'hospice de la Maternité de Marseille . .	483 vacc.
M. Rolland, docteur-médecin à Château-renard	313
M. Terras, officier de santé à Graveson . .	300
M. Chaffard, docteur-médecin à Auriol . .	120

On est frappé de la grande différence qui existe entre le chiffre des naissances et celui des vaccinations. Cela s'explique, en partie du moins, ainsi que le fait remarquer M. le préfet, par le refus persistant et regrettable des médecins d'Aix et d'Arles de fournir les états de leurs vaccinations. Il est constant toutefois que l'usage de la vaccine y est généralement répandu. Il y a, en particulier, dans la dernière de ces deux villes, un bureau de vaccinations gratuites qui fonctionne très-régulièrement.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,863 naissances.
7,169 vaccinations.
529 sujets atteints de la petite vérole.
85 infirmes ou défigurés.
37 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Chonnaux-Dubisson, officier de santé à Villers-Bocage	582 vacc.
M. Boutrais, docteur-médecin à Cairon.	220
M. Demagny, docteur-médecin à Bayeux.	220
M. Tahère, docteur-médecin à Tilly-sur-Seulles	196

Le zèle de M. Chonnaux-Dubisson ne s'est pas révélé seulement par un chiffre considérable de vaccinations : il a consigné dans un travail important des faits intéressants, observés dans le cours d'une pratique étendue. L'un d'eux nous a paru offrir un assez grand intérêt pour que nous le reproduisions ici ; il est intitulé : *Paralysie survenue à la suite de la variole.*

« Le 9 août 1859, la fille Le Rebours-Noël ressentit les premières atteintes de l'épidémie alors régnante (la variole). Bien que vaccinée à l'âge de trois ans, cette fille, âgée de trente ans en 1859, eut une va-

riole confluyente des plus graves, tant à cause du grand nombre de pustules dont elle se vit couverte, qu'à cause des accidents graves qui survinrent du côté de la poitrine.

« En effet, dans l'espace de onze jours, au fort de sa variole, cette fille eut une pneumonie aiguë du côté gauche, et une hémoptysie qui dura près de trois jours, sans que rien pût diminuer l'afflux sanguin vers l'organe de la respiration. Je dois dire que, chez elle, ainsi que chez la plupart des malades que j'ai soignés, j'ai remarqué que, toutes les fois que la pneumonie ou la pleurésie compliquait une variole au début, presque toujours la variole se trouvait modifiée d'une manière favorable, sous le rapport des accidents graves; mais, quant à la durée, elle était, pour le moins, aussi longue, sinon plus, que lorsqu'elle est simple; ainsi il semble que ce que la maladie perd en énergie, elle le gagne en durée : les accidents se développent moins rapidement, toutes les périodes de la maladie sont d'une durée un peu plus prolongée.

« Au bout de trente-deux jours de maladie, la malade se trouvait en pleine convalescence, lorsque tout à coup elle fut prise d'un frisson violent pendant la nuit, qui ne diminua qu'au bout de quelques heures; peu après elle sentit un fourmillement général, une sorte d'engourdissement partant des extrémités et gagnant peu à peu le tronc; les mouvements se firent plus difficilement, et le lendemain, à neuf heures du matin, il y avait paralysie de sentiment et de mouve-

ment; elle ne pouvait plus lever les bras ni les jambes; les mouvements des extrémités digitales même étaient impossibles. Le froid et le chaud l'impressionnaient peu; c'est à peine si elle sentait lorsqu'on la touchait.

« Des aiguilles enfoncées dans les muscles deltoïdes et dans les mollets ne produisaient aucun sentiment de douleur. A part la perte de mouvement et de sensibilité, elle ne souffrait pas; l'appétit était conservé, et toutes les fonctions s'exécutaient avec autant de facilité qu'auparavant. J'employai les bains, d'abord simples, puis aromatiques, alcalins, sulfureux, des bains de vapeur, des frictions stimulantes avec l'huile d'olive et l'ammoniaque (l'ammoniaque pur), des vésicatoires le long de la colonne vertébrale, des moxas, des cautères: rien ne diminua les accidents. La strychnine ne produisit aucun effet avantageux; elle avait des vertiges, et voilà tout. Enfin, j'employai l'électricité à l'aide de l'appareil électro-médical des frères Breton. Au bout de cinq séances d'une heure chacune, la malade ressentit les premières impressions causées par la pile appliquée, à l'aide du pinceau métallique, sous la plante du pied droit; au bout de seize séances, la malade put faire quelques pas dans sa maison et mouvoir les membres thoraciques, au point de porter son verre à sa bouche. Les forces semblaient cependant revenir plus lentement que le mouvement: je conseillai un régime très-tonique très-suivi, les frictions aromatiques de vapeur de benjoin, et, au bout de trois mois, la malade put reprendre sa place dans une maison de commerce. Je

l'ai revue plusieurs fois depuis, et les forces semblent être ce qu'elles étaient avant la maladie.

« *Réflexions.* — A quoi peut-on attribuer une paralysie de mouvement et de sensibilité totale des membres thoraciques et pelviens, survenant sans cause connue, précédée seulement d'un violent frisson au beau milieu de la nuit? J'avoue que je n'ai jamais pu trouver un cas semblable, malgré les nombreuses recherches que j'ai faites à ce sujet. J'ai interrogé plusieurs de mes collègues et anciens professeurs, et tous m'ont donné des explications qui ne sont nullement applicables au cas dont il s'agit.

« La malade n'a pas fait de chute, elle n'a pas reçu de coups; la veille elle se portait bien; elle n'a pas eu froid avant son sommeil; elle n'a fait aucune imprudence; les extrémités inférieures n'ont présenté aucune infiltration; toutes les fonctions se font bien, tous les organes sont sains; à l'exception du mouvement et de la sensibilité, la malade est en parfaite santé. La cause de cette paralysie ne serait-elle pas un épanchement dans le canal rachidien? Cet épanchement paraît d'autant plus probable qu'il y a diminution de fibrine, et, par conséquent, diminution de plasticité du sang. L'énorme quantité de sang perdue par la malade pendant la pneumonie et pendant la période d'éruption de la variole semblerait donner quelque valeur à cette manière de voir. Il faudrait cependant supposer que cet épanchement se serait fait tout à coup et en abondance, puisque les membres thoraciques et pelviens ont été

affectés également et, pour ainsi dire, au même moment.

« Dans ma première observation, j'ai signalé les taches, sorte de petites hémorragies, trouvées à l'autopsie, dans l'estomac et l'intestin grêle du boulanger dont je rapporte les détails de l'observation. Ces taches me semblent provenir de causes peut-être identiques, mais bien différentes en apparence. Mais, puisqu'il y a eu épanchement dans le premier cas, pourquoi ne supposerait-on pas qu'il se soit produit dans le second? Est-ce son abondance, ses effets rapides? On a vu assez souvent des épanchements se produire lentement et, pour ainsi dire, à l'insu du malade et du médecin, et causer tout à coup des accidents de compression de la moelle épinière, au moment qu'on y pensait le moins. »

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,950 naissances.

2,833 vaccinations.

77 sujets atteints de la petite vérole.

20 infirmes ou défigurés.

12 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} Pertus-Puéjac, sage - femme à Aurillac 333 vacc.

M. Baduel, docteur-médecin à Valuégols .	230 vacc.
M. Picou (Alphonse), docteur-médecin à Montsalvy.....	200
M. Marsal, docteur-médecin à Massiac . .	189

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,302 naissances.
6,433 vaccinations.
317 cas de variole.
7 infirmes ou défigurés.
12 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Cordova, officier de santé à Saint- Claud.....	748 vacc.
M. Leclerc fils, docteur-médecin à Rouil- lac.....	589
M. Ricard, docteur-médecin à Angoulême.	534
M ^{me} Gimont, sage-femme à Cognac.....	436

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

La colonne des naissances n'a pu être remplie, le travail relatif au mouvement de la population en 1860 n'étant pas encore terminé.

7,719 vaccinations.
660 sujets atteints de la petite vérole.
75 infirmes ou défigurés.
36 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Modelski, docteur-médecin à Aigre-
feuille 274 vacc.
M. Richard, docteur-médecin à La Jarrie. 266
M. Gérardin, docteur-médecin à Ars 246
M. Barbrau, docteur-médecin à Rochefort. 245

DÉPARTEMENT DU CHER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,583 naissances.
1,189 vaccinations.
94 cas de variole.
45 infirmes ou défigurés.
8 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} Bédu, sage-femme à Sancergues . . . 297 vacc.
M. Desaget, docteur-médecin au Châtelet. 147
M. Trapet, docteur-médecin à Culan . . . 141
M^{me} Thème, sage-femme à Bourges 125

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,170 naissances.
9,299 vaccinations.
182 cas de variole.
2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Veyssier, docteur-médecin à Sourzat. 749 vacc.
M^{me} Chastanet, sage-femme à Objat. . . . 723
M. Bessas, officier de santé à Masseret. . . 565
M^{me} Pâris, sage-femme à Tulle. 548

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Il ne contient que le chiffre des vaccinations, qui est de 1,252.

Principaux vaccinateurs.

M. Grimaldi (J.-B.), docteur-médecin à
Corte 279 vacc.
M. Lucciana, officier de santé à Bastia. . . 278

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,976 naissances.
7,397 vaccinations.
48 cas de variole.
6 infirmes ou défigurés.
4 décès.

Principaux vaccinateurs.

M. Bolut, docteur-médecin à Auxonne. 250 vacc.
M. Develle, docteur-médecin à Beaune.. 234
M. Demorey, officier de santé à Gevrey.. 176
M. Judrin, docteur-médecin à Semur... 169

M. le docteur Crouignau, de Dijon, directeur de la de la vaccine pour le département de la Côte-d'Or, nous a fait parvenir un long et intéressant travail, qui est intitulé : *Rapport sur les vaccinations pratiquées dans la Côte-d'Or, de 1801 à 1861*. L'auteur, après avoir esquissé l'histoire de la découverte de Jenner, démontre que le département de la Côte-d'Or a été un des premiers à s'approprier les bienfaits de la vaccine. Elle fut mise en usage dès 1801 ; mais ce fut surtout à partir de 1806 qu'elle se répandit sur une vaste échelle. En 1809, un décret de l'Empereur Napoléon I^{er} comprit la ville de Dijon parmi les villes qui devaient posséder un dépôt de vaccin, et, dès ce moment, la pratique

de cette importante méthode prophylactique se généralisa de plus en plus. M. Crouignau raconte avec soin la part active que les médecins et les administrateurs prirent à sa propagation.

Dans un premier tableau se trouvent résumés avec ordre les renseignements recueillis sur la marche de la vaccine, de 1801 à 1818; puis vient une série de trente-neuf tableaux dressés avec le même soin et faisant connaître, année par année, le service de la vaccination.

L'auteur a eu soin, après avoir compulsé de nombreux documents, de signaler chemin faisant tout ce qui pouvait offrir quelque intérêt, soit pour la science, soit pour l'Administration.

Il donne, dans la deuxième partie de son travail, une relation bien faite d'une épidémie de petite vérole qui a régné dans l'arrondissement de Châtillon, en 1858. Il fait surtout ressortir les deux propositions suivantes, à savoir, que la variole, d'une manière très-générale, est d'autant plus intense qu'il s'est écoulé un temps plus long depuis la première vaccination, et que le plus sûr moyen d'en préserver réside dans la revaccination. Il rapporte que plus de cinq cents personnes, qui se firent revacciner en temps opportun, furent toutes préservées des atteintes de l'épidémie. Nous nous contentons de mentionner ici ces quelques points importants du travail de notre confrère, que nous serions heureux de voir publier *in extenso*.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Il ne contient pas le chiffre des naissances.

13,928 vaccinations.

60 cas de variole.

4 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Morvan, sage-femme à Bourbriac...	467 vacc.
M. Corson, officier de santé à Belle-Isle- en-Terre	376
M. Savidan, docteur-médecin à Lannion.	355
M. Le Pouliquen, officier de santé à Châ- telaudren	350

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,281 naissances.

4,274 vaccinations.

2 cas de variole.

1 mort.

M. le préfet fait remarquer que les mesures prises par l'Administration, pour que les renseignements demandés sur les cas de variole et leurs terminaisons soient fournis aussi exactement que possible, sont restées sans résultat.

D'un autre côté, il fait observer que le nombre des vaccinations pratiquées est certainement plus considérable que celui ci-dessus indiqué. Ce chiffre est le total des vaccinations opérées par les personnes qui ont produit les pièces justificatives nécessaires. Mais un grand nombre de vaccinateurs ne tiennent aucune note de leurs opérations, et n'ont fourni aucun renseignement à l'Administration.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Clément, sage-femme à Saint-Vaury.	425 vacc.
M. Dubranle, docteur-médecin à Saint-Vaury.....	347
M ^{me} Demay, sage-femme à Jarnages....	285
M ^{me} Grancher, sage-femme à Chénérailles.	235

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,472 naissances.

7,786 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Lalande, officier de santé à Périgueux.	401 vacc.
M. Breton, officier de santé à Bourdeilles.	370
M. Ussel, docteur-médecin au Cours...	350
M. Frut, docteur-médecin à Vergt.....	304

M. le préfet nous a transmis copie du rapport qui lui a été adressé par M. le docteur Boissat, directeur de la

vaccine. Il nous signale, en même temps, le zèle et les soins incessants que ce confrère apporte à la propagation de la vaccine.

Il exprime le vœu que l'Administration supérieure lui en tienne compte en le faisant participer aux grandes récompenses décernées annuellement aux principaux vaccinateurs. Voici ce rapport, qui contient quelques détails intéressants :

« Les vaccinations régulièrement constatées (7,786) présentent une augmentation de près de 2,000 sur le chiffre de la campagne précédente. Quoique bien loin encore d'atteindre celui des naissances, ce nombre n'en offre pas moins un progrès satisfaisant. Toutefois, nous n'oserions l'attribuer à nos efforts constants, à notre abondante distribution de vaccin. Le danger qu'inspirait la variole qui s'est montrée sur plusieurs points du département a fait sortir nos populations de leur habituelle incurie, et elles se sont empressées de recourir à notre préservatif (98 enfants ont été atteints de cette affection; sur ce nombre, un est décédé et 25 ont été défigurés).

« Le nombre des sages-femmes, qui s'accroît, nous fournit de zélés vaccinateurs, qui viennent combler les vides que les médecins, fatigués de tous les obstacles que rencontre la propagation de la vaccine, font chaque jour plus considérables autour de nous. Comment s'en étonner, quand ils ne rencontrent partout et chez tous que la plus déplorable indifférence? Il n'y a pour eux ni encouragements ni sympathie. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ou écrit si souvent pour faire apprécier les bienfaits

de la vaccine. J'ai la profonde et triste conviction qu'abandonnée à elle-même, en présence de ses détracteurs, au milieu de tant de difficultés de tous genres, cette pratique sanitaire ne pourra progresser. Je n'aborderai pas la question à l'ordre du jour sur les origines de la vaccine : elle me paraît nous éloigner beaucoup trop du but.

« Avant tout, il faut arriver à une bonne vaccination première (la seconde, bien qu'elle ne réussisse qu'assez rarement, devra être essayée pour compléter la préservation, surtout pendant le règne des épidémies varioleuses). Il faut redoubler de soins pour arriver à la généraliser, afin de diminuer les chances d'invasion de la petite vérole, peut-être même pour la faire disparaître entièrement : depuis 1815 (46 ans), à Bourdeilles et dans les communes environnantes, il n'y a pas eu de variole épidémique grave.

« Je m'arrête, Monsieur le Préfet, en appelant votre attention sur le dévouement, le désintéressement des vaccinateurs de la Dordogne (toutes nos vaccinations sont gratuites, même pour les enfants riches). Au premier rang, je dois citer M. Lalande, qui vaccine depuis quarante ans avec un zèle qui ne se dément pas, et qui nous est d'une collaboration si utile pour l'entretien du foyer du vaccin. »

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,632 naissances.

5,867 vaccinations.

56 cas de variole.

4 infirmes ou défigurés.

2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Bertrand, docteur-médecin à Besançon	343 vacc.
M. Duvernoy, docteur-médecin à Audincourt	225
M. Ravier, docteur-médecin à Morteau	200
M. Pernot, docteur-médecin à l'Isle	168

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,638 naissances.

6,524 vaccinations.

126 cas de variole.

20 infirmes ou défigurés.

16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Long, docteur-médecin à Nyons	572 vacc.
M. Janoyer, docteur-médecin à Tain	164
M. Pons du Vissac, officier de santé à Luc	135
M. Bellat, docteur-médecin à Saint-Jean-en-Royans	108

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Le chiffre des naissances n'est pas indiqué.

4,193 vaccinations.

Rien sur les cas de variole et leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M. Baudry, docteur-médecin à Évreux . .	156 vacc.
M ^{me} Lozier, sage-femme à Pacy-sur-Eure .	127
M ^{me} Huet, sage-femme à Louviers	111
M. Touflet, docteur-médecin à Routot . .	81

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Le chiffre des naissances n'est indiqué que pour l'arrondissement de Quimperlé.

11,644 vaccinations.

Rien sur les varioles et leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M. Alavoine, docteur-médecin à Poul- laouen	923 vacc.
M. Lallour, docteur-médecin à Quimper . .	807
M. Nétienne, officier de santé à Lannilis .	562
M. Bernard, docteur-médecin à Château- neuf	548

DÉPARTEMENT DU GARD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,165 naissances.
2,409 vaccinations.
72 cas de variole.
10 infirmes ou défigurés.
4 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Konarzewski, docteur-médecin à Montfrin.....	370 vacc.
M. Fabre, docteur-médecin à la Grand'-Combe	156
M. Martin, docteur-médecin à Aumessas..	101
M. Michel, docteur-médecin à Roque-maure.....	100

DÉPARTEMENT DU GERS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,715 naissances.
5,255 vaccinations.
204 cas de variole.
23 infirmes ou défigurés.
5 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Séré, docteur-médecin à Samatan . . .	175 vacc.
M ^{lle} Danzas, sage-femme à Fleurance . . .	170
M. Lafitte, officier de santé à Condom . .	151

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

14,105 naissances.

5,186 vaccinations.

Les renseignements manquent sur les cas de variole et sur leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M. Mauret, docteur-médecin à Lacanau . .	364 vacc.
M ^{me} Ducoux, sage-femme à Sainte-Terre . .	268
M ^{me} Chatelier, sage-femme à Bordeaux . .	215
M. Caussade, docteur-médecin à Saint-Médard-de-Guizières	112

Comme le docteur Crouignau, pour le département de la Côte-d'Or, M. le docteur Charles Dubreuilh, de Bordeaux, a eu la bonne pensée d'écrire l'histoire de la vaccine dans le département de la Gironde, depuis sa découverte jusqu'à l'année 1860. En sa double qualité de bibliothécaire de la Société impériale de médecine de Bordeaux et de médecin vaccinateur du département de la Gironde, il a eu à sa disposition les documents

les plus importants. Il a pu consulter tous les rapports et tous les mémoires qui ont paru pendant une période de soixante années, et, après un travail long et difficile, il a fait voir comment, à mesure que la vaccine se propageait, on voyait les ravages de la variole s'amoinrir de plus en plus.

Dans un premier chapitre, qui est intitulé : *Première période de la vaccine dans le département de la Gironde*, il raconte comment la vaccine fut introduite dans la ville de Bordeaux en 1801, et comment de là elle fut importée dans les arrondissements de Libourne, de Bazas, de Blaye, de Lesparre et de La Réole. Il note les progrès successifs qu'elle fit jusqu'en 1814, et les conséquences fâcheuses de ce qu'il appelle l'interrègne de la vaccine, qui dura depuis cette année jusqu'en 1820. Il montre comment cet abandon momentané de l'inoculation vaccinale eut pour conséquence l'invasion d'une terrible épidémie de variole, qui se manifesta, pendant l'automne de 1820, dans les diverses parties du département de la Gironde, et qui se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1821. Dès ce moment, de nouveaux efforts furent faits pour la propagation de la vaccine, et ils eurent les meilleurs résultats.

Dans les chapitres suivants, M. Dubreuilh s'occupe des questions les plus intéressantes. C'est ainsi qu'il traite de la variole des vaccinés ; qu'il établit que les épidémies de variole deviennent plus communes et plus meurtrières à mesure que les populations s'éloignent de la vaccine ; que le virus vaccin n'a pas dégénéré depuis

sa découverte, mais qu'il n'est pas un préservatif constant, perpétuel et sans exception de la petite vérole, et que, par conséquent, il est de toute nécessité de recourir aux revaccinations. Ainsi que nous l'avons déjà fait pour le travail de M. le docteur Crouignau, nous émettons le vœu que le mémoire de M. Dubreuilh, qui a nécessité tant de recherches et contient tant de réflexions instructives, soit livré à la publicité. L'exemple donné par ces deux honorables confrères trouvera, nous l'espérons, des imitateurs, car ce serait un grand avantage pour la science de pouvoir, dans quelques années, posséder l'histoire de la vaccine pour chaque département, pendant une période de soixante années.

Les limites de ce rapport ne nous permettant pas d'entrer dans de plus longs détails sur le très-intéressant document transmis par notre confrère de la Gironde, nous nous bornons à reproduire ici les conclusions qui le terminent :

« En entreprenant cette histoire de la propagation de la vaccine, nous croyons avoir fait une œuvre juste, utile et intéressante. Cette revue rétrospective, cette espèce d'inventaire des travaux et des efforts de diverses administrations et des médecins de la Gironde aura l'avantage de nous montrer l'état actuel de la vaccine, et les bienfaits que la population en a retirés.

« Il y a soixante ans qu'on abandonnait les enfants aux ravages affreux d'une des plus hideuses maladies; aujourd'hui nous comptons les cas de petite vérole dans le département.

« Il y a soixante ans, on était obligé de réformer une grande partie de nos soldats pour des infirmités occasionnées par la variole; aujourd'hui à peine si quelques-uns peuvent montrer les traces de cette hideuse affection. Il y a quelques années encore que l'on voyait de pauvres malheureux, que la misère, encore plus que la maladie, poussait à l'hôpital Saint-André, y prendre la petite vérole et laisser la vie là où ils avaient cru trouver la force et la santé. Par l'intermédiaire des visiteurs, la maladie se transportait en ville et dans les campagnes, et faisait de grands ravages. Aujourd'hui l'administration a consacré une salle particulière, indépendante, isolée, aux varioleux, et l'année 1860 a enregistré deux cas de variole! A ce point de vue, le département de la Gironde est plus avancé que celui de la Seine. Nous avons demandé en vain une place distincte pour la variole, dit le savant rapporteur de l'Académie impériale de médecine, dans un de ses derniers rapports, mais les plus utiles réformes sont souvent les plus lentes à se faire.

« Pour en arriver à de si brillants résultats, nous avons fait voir, dans les diverses périodes de cette histoire de la vaccine, les préjugés qu'on a combattus, les obstacles qu'on a eu à vaincre. Les médecins de la Gironde, aidés dans leur mission par les premiers magistrats du département, ont lutté contre tous les obstacles par lesquels l'intérêt, l'ignorance et la mauvaise foi font payer à l'homme de dévouement les services qu'il rend à ses semblables.

« Peu goûtée du peuple en général, nous avons vu la vaccine se venger sur lui du dédain qu'elle y rencontre, en laissant un libre cours à la variole.

« En faisant connaître tous les travaux que la Gironde a vus naître sur la découverte de Jenner, nous avons été conduit à aborder toutes les grandes questions qui ont tour à tour agité les académies et les sociétés savantes.

« Sous le haut et puissant patronage de la Société de médecine de Bordeaux, qui ne l'a jamais abandonnée, la vaccine put, à son entrée dans le département de la Gironde, se propager rapidement, malgré les défiances, les doutes et les scruples, cortège obligé de toute découverte utile.

Il y a dans le monde deux principes, l'erreur et la vérité, qui sont toujours en raison inverse l'une de l'autre; lorsque la vérité fait un pas, il faut nécessairement que l'erreur recule, car la vérité ne peut reculer. C'est ce qui est arrivé pour la vaccine : elle a progressé lentement, mais n'a jamais fait un pas en arrière comme vérité. On lui a déclaré la guerre, en invoquant la dégénérescence du virus vaccin, la durée de la préservation, la récurrence de la variole, la nature de la varioloïde, etc. Les médecins de la Gironde, dont les noms sont consignés à chaque époque de cette histoire, ont combattu avec succès toutes ces oppositions; ils ont démontré, à l'aide du raisonnement et de l'observation, le peu de valeur de toutes ces théories.

« Les uns, suivant pas à pas la marche de la variole,

son mode de propagation, ont fait voir la nécessité d'isoler les varioleux; les autres, mettant en lumière l'utilité des revaccinations, ont prouvé une fois de plus les vertus de la vaccine. Ceux-ci, signalant les habitudes de la fièvre typhoïde, ont mis au néant cette singulière idée que la vaccine y prépare. Enfin, nous avons démontré le vice de ces statistiques humaines, qui, contre toutes les vraisemblances, voudraient borner la puissance de la vaccine à reporter sur la jeunesse la mortalité qui pesait sur l'enfance.

« A part les travaux des médecins de la Gironde, nous avons eu soin de signaler toutes les mesures prises à toutes les époques par MM. les préfets, par la société de médecine, par les conseils généraux, par le conseil d'hygiène publique, pour assurer les progrès de la vaccine dans le département.

« Nous ne pourrions, à moins d'abdiquer notre rôle d'historien fidèle, passer sous silence le nom de M. le préfet de Mentque, qui, par ses circulaires annuelles, n'a cessé de combattre les préventions qui pouvaient exister dans l'esprit de ses administrés, en rappelant l'attention des maires et de leurs concitoyens sur les bienfaits d'une méthode dont la propagation est d'autant plus nécessaire, que la variole menaçait quelques contrées d'y exercer ses ravages. La prévoyance éclairée de cet éminent magistrat, les allocations qu'il a obtenues du conseil général, ses arrêtés en faveur de la vaccine, le placent en première ligne sur la liste des propagateurs de cette immortelle découverte.

« Enfin aujourd'hui la vaccine a répondu par soixante ans de succès aux préjugés qui la combattaient, et la population de la Gironde, secourue par elle contre un des plus terribles fléaux qui la menacent, trouve dans son augmentation et dans sa propre conservation un témoignage qui rend désormais toutes les critiques impuissantes et tous les éloges superflus. »

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,681 naissances.

2,378 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Ménard (Alphonse), docteur-médecin à Lunel.....	156 vacc.
M. Ferret, docteur-médecin à Graissessac.	124
M. Paris, officier de santé à Riols.....	95
M. Ducel, docteur-médecin à Ceyras....	80

Comme les années précédentes, nous avons reçu le rapport de M. le professeur Dumas sur le service de la vaccine dans le département de l'Hérault. Nous n'avons plus à parler du zèle déployé par ce savant confrère pour tout ce qui intéresse la propagation de la vaccine. Il a déjà obtenu toutes les récompenses pour lesquelles nous pouvons proposer les vaccinateurs qui rendent les plus grands services. Nous ne pouvons

qu'exprimer le regret, Monsieur le Ministre, de n'avoir pas mission de vous le signaler pour une distinction plus élevée.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,451 naissances.
10,842 vaccinations.
108 cas de variole.
28 infirmes ou défigurés.
2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Jehannin, officier de santé à Sens . . . 365 vacc.
M. Provost, officier de santé à Redon . . . 345
M. Richard, officier de santé à Plélan . . . 237
M. Cuny, officier de santé au Vivier 211

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,967 naissances.
3,432 vaccinations.
46 cas de variole.
9 infirmes ou défigurés.
7 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Lelarge, sage-femme à Loches.....	336 vacc.
M. Moysant, docteur-médecin à Neuvy-le- Roi.....	294
M. Haime, docteur-médecin à Tours...	260
M ^{me} Boucher, sage-femme à Château-Re- nault.....	205

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

15,505 naissances.

9,295 vaccinations.

221 cas de variole.

14 infirmes ou défigurés.

26 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Verdier, docteur-médecin à Grenoble.	986 vacc.
M. Roussillon, docteur-médecin à Bourg- d'Oisans.....	717
M. Martin, docteur-médecin à Entre- deux-Guiers.....	446
M. Bomardou, docteur-médecin à Vizille.	386

DÉPARTEMENT DU JURA.

TABLEAU DE M. LÉ PRÉFET.

7,474 naissances.

3,650 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Pelot, docteur-médecin à Dampierre.	248 vacc.
M. Desbiez fils, docteur-médecin à Blette-	
rans.....	239
M. Bolard, officier de santé à Aumont..	123
M. Bavoux, docteur-médecin à Lajoux...	104

DÉPARTEMENT DES LANDES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,109 naissances.

2,406 vaccinations.

119 cas de variole.

9 infirmes ou défigurés.

13 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Laurens, officier de santé à Benquet..	189 vacc.
M. Lavielle, docteur-médecin à Montfort.	181
M. Laffitte, docteur-médecin à Geaune..	158
M. Salles, officier de santé à Saint-Julien-	
en-Born.....	154

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,785 naissances.

6,750 vaccinations.

M. le préfet fait remarquer qu'on ne lui a pas fourni les documents relatifs aux cas de variole et à leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Limosin-Chalmet, sage-femme à Romorantin	482 vacc.
M ^{me} Pougnault, sage-femme à Saint-Aignan	233
M ^{me} Lambert, sage-femme à Romorantin.	204
M ^{me} Rotté, sage-femme à Saint-Dyé	202

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,199 naissances.

9,728 vaccinations.

309 cas de variole.

19 infirmes ou défigurés.

34 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Hervier, docteur-médecin à Rive-de-Gier.....	794 vacc.
M. Bravard, docteur-médecin à Sury....	600
M ^{me} Chirat, sage-femme à Boën.....	598
M. Bruny, docteur - médecin à Saint-Étienne.....	519

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,358 naissances.

9,335 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Ménager, officier de santé à Plessé..	445 vacc.
M. J. Kerguistel, docteur-médecin à Guérande.....	390
M. Chaillon, docteur-médecin à Montoir.	350
M. Perrigault, officier de santé à Nort..	306

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,914 naissances.

2,655 vaccinations.

20 cas de variole.

1 infirme ou défiguré.

1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Lallier, docteur-médecin à Neuville . .	201 vacc.
M. Bouillet, docteur-médecin à Sully-sur-Loire	146
M. Ducos, officier de santé à Chaingy . . .	134
M. Daguerre, officier de santé à Tigy . . .	125

DÉPARTEMENT DU LOT.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,006 naissances.
5,928 vaccinations.
6 cas de variole.
1 défiguré.
2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Lacarrière, officier de santé à Catus . .	463 vacc.
M. Pelissié, docteur-médecin à Luzech . .	428
M. Magne, docteur-médecin à Souillac . .	272
M. Fleurans, docteur-médecin à Camboulit	269

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,991 naissances.
5,528 vaccinations.
12 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Labesque aîné, docteur - médecin à Agen.....	931 vacc.
M. Sigalas, officier de santé à Marmande..	508
M ^{me} Montagne, sage-femme à Tonneins..	407
M ^{me} Marmier, sage - femme à Monflanquin.....	302

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Il ne contient que le chiffre des vaccinations.
Il est de 3,189.

Principaux vaccinateurs.

M. Verdier, docteur-médecin à Barre... ..	272 vacc.
M. Dandé, docteur - médecin à Marvejols.....	225
M. Vigouroux, docteur-médecin à Langogne.....	239
M. Combe, docteur-médecin à Villefort..	220

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,123 naissances.

9,782 vaccinations.

82 cas de variole.

1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Meslier, docteur-médecin à Saint-Georges-sur-Loire.....	238 vacc.
M ^{me} Gallet, sage-femme à Saumur.....	163
M. Gouin, docteur-médecin à Noyant...	130
M ^{me} Banchereau, sage-femme à Jallais...	97

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,311 naissances.
6,086 vaccinations.
78 cas de variole.
4 infirmes ou défigurés.
3 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Panis, docteur-médecin à Reims.....	729 vacc.
M. Damideaux, officier de santé à Ablois..	94
M. Remy, docteur-médecin à Châtillon-sur-Marne.....	86
M. Jennequin, officier de santé à Avize..	81

M. le docteur Panis, qui se distingue toujours par le grand nombre de vaccinations qu'il pratique, continue à transmettre avec le même zèle des états très-réguliers des vaccinations pratiquées par lui dans l'arrondissement de Reims. L'état de 1860 est suivi d'une note sur les

revaccinations. Il nous a paru intéressant de la reproduire ici :

« Dans un travail que j'ai eu l'honneur d'adresser à l'Académie de médecine en 1858, en même temps que mes états de vaccinations de 1857, je rendais compte des revaccinations que j'avais pratiquées depuis l'année 1850, et j'indiquais les résultats obtenus dans l'ordre suivant :

AGE des SUJETS REVACCINÉS.	NOMBRE des REVACCINATIONS.	REVACCINATIONS suivies de succès.	PROPORTION.
De 10 à 20 ans.....	211	84	39 p. 0/0.
De 20 à 30 ans.....	88	31	35 p. 0/0.
De 30 à 40 ans.....	16	7	43 p. 0/0.
De 40 à 50 ans.....	4	"	"
TOTAUX.....	319	122	38 p. 0/0.

« Depuis l'époque précitée, j'ai continué mes expériences sur cette question, et pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler, j'ai obtenu les résultats suivants :

AGE des SUJETS REVACCINÉS.	NOMBRE des REVACCINATIONS.	REVACCINATIONS suivies de succès.	PROPORTION.
De 10 à 20 ans.....	28	15	53 p. 0/0.
De 20 à 30 ans.....	16	10	62 p. 0/0.
De 30 à 40 ans.....	6	"	"
TOTAUX.....	50	25	50 p. 0/0.

Ainsi, pendant les années 1858, 1859 et 1860, sur 50 revaccinations 25 ont réussi. Quoique ce nombre de revaccinations ait été peu considérable, le résultat a été tellement remarquable, que j'ai cru devoir le signaler d'une manière spéciale.

« Ce petit nombre de revaccinations n'a rien qui doive étonner et s'explique aisément. En effet, depuis trois ans, les cas de petite vérole sont très-rares à Reims, par conséquent on ne s'en effraye pas, et peu de personnes se font revacciner. J'ai compulsé les registres d'admission à l'Hôtel-Dieu, et j'ai pu m'assurer que, pendant ces trois dernières années, on n'y a reçu que six varioleux. Moi-même, dans ma clientèle, je n'en ai eu qu'un : c'était un jeune vicaire d'une paroisse de Reims. Cet ecclésiastique avait gagné la maladie en allant voir un de ses confrères affecté de petite vérole. Chose fâcheuse, il la transmit lui-même à un autre confrère de la campagne, qui était venu le visiter. La maladie fut ainsi communiquée par l'un à l'autre, et l'on m'a assuré qu'aucun autre individu n'en avait été atteint.

« Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette observation, c'est que les trois ecclésiastiques dont je parle avaient été vaccinés dans leur jeune âge. »

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,475 naissances.

5,133 vaccinations.

23 sujets atteints de la petite vérole.
9 infirmes ou défigurés.
5 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Reverchon, docteur-médecin à No-
gent 299 vacc.
M. Guyot, docteur-médecin à Dammar-
tin 284
M. Catel, docteur-médecin à Saint-Dizier. . 213
M. Poullain, docteur-médecin à Arc 191

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,769 naissances.
7,133 vaccinations.
62 cas de variole.
6 infirmes ou défigurés.
3 morts.

Principaux vaccinateurs.

Sœur Coignard, religieuse à Ernée 178 vacc.
M. Billion, officier de santé à Bourg-
neuf 144
M. Trochon, officier de santé à Cossé-le-
Vivien 141
Sœur Chardon, religieuse à Châtillon-sur-
Colmont 130

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,730 naissances.

8,322 vaccinations.

293 cas de variole.

23 infirmes ou défigurés.

18 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Mergaut, docteur-médecin à Bayon . . . 201 vacc.

M. Royer, docteur-médecin à Haroué . . . 184

M. Nicolas, officier de santé à Liverdun . . 145

M. Brundsaux, docteur-médecin à Domè-
vre 132

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,039 naissances.

4,869 vaccinations.

124 cas de variole.

37 infirmes ou défigurés.

15 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} Évrard (femme Morin), sage-femme
à Verdun 155 vacc.

M. Brion, docteur-médecin à Dun.....	98 vacc.
M ^{me} Condé, sage-femme à Commercy...	79
M. Pelletier, docteur-médecin à Bar-le-Duc.....	65

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

12,097 naissances.
9,589 vaccinations.
1,654 revaccinations.
31 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Morlanne, officier de santé à Metz..	{	557 vacc.
		1,371 rev.
M. Sclafer, docteur-médecin à Sarre-	{	485 vacc.
guemines.....		87 rev.
M. Villigens, docteur-médecin à Bitche..		331 vacc.
M ^{me} Stein, sage-femme à Speicheren		250

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,409 naissances.
5,958 vaccinations.
307 cas de variole.
82 infirmes ou défigurés.
29 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Martin, docteur-médecin à Nevers . . .	346 vacc.
M ^{me} Geoffroy, sage-femme à La Charité . .	260
M. Charpentier, docteur-médecin à Pré- mery	214
M. Guenean, docteur-médecin à Luzy . . .	206

DÉPARTEMENT DU NORD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

41,836 naissances.
33,246 vaccinations.
1,607 cas de variole.
112 infirmes ou défigurés.
70 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Belval, officier de santé à Avesnes- les-Aubert	784 vacc.
M ^{me} Boyenval, sage-femme à Roubaix . . .	742
M. Carrette, officier de santé à Halluin .	625
M. Castiau, docteur-médecin à Vieux- Condé	470

Nous sommes heureux d'avoir à signaler avec éloges le rapport présenté par M. le docteur Germain au comité central de vaccine de son département; il témoigne d'un zèle intelligent pour tout ce qui intéresse la propagation de la vaccine.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Le chiffre des naissances n'a pas été indiqué.

5,939 vaccinations.

10 cas de variole.

8 infirmes ou défigurés.

1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Vannaque docteur-médecin à Compiègne.....	298 vacc.
M. Valdesey, officier de santé à Liancourt.	258
M. Jorrand, docteur-médecin à Méru...	223
M. Cherbonnier, docteur - médecin au Grand-Fresnoy.....	219

La variole, sous forme épidémique, ne s'est pas montrée sérieusement cette année dans le département de l'Oise. Les cas peu nombreux qui ont été signalés par MM. les docteurs Anselin et Missa n'ont pas eu de suites graves.

Une épidémie de varioloïde a sévi dans les communes de Crouy, Ercuis, Fresnoy-en-Thelle, Chambly et du Mesnil. La plupart des enfants qui ont été atteints avaient été vaccinés; aussi rien que de très-simple dans la maladie. Un fait assez remarquable, c'est qu'au plus fort de l'épidémie, deux petits enfants, l'un à la mamelle, l'autre élevé au biberon, ont été atteints de la varioloïde

quinze jours après avoir été vaccinés, et malgré le plein succès de l'opération.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,364 naissances.

2,287 vaccinations.

Tous les autres renseignements manquent.

Principaux vaccinateurs.

M. Renault, officier de santé à Alençon	2,219 vacc.
M. Barrabé, docteur-médecin à Passais.	36
M. Marciguey, docteur-médecin à Merlerault	32

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

21,341 naissances.

15,580 vaccinations.

74 cas de variole.

16 infirmes ou défigurés.

16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Lefebvre, sage-femme à Saint-Pierre-les-Calais	274 vacc.
--	-----------

M. Musart, docteur-médecin à Saint-Omer	276 vacc.
M. Delattre, officier de santé à Harnes . .	193
M. Faucon, officier de santé à Théroouanne	181

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,294 naissances.

8,491 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Hospital, docteur-médecin à Clermont.	225 vacc.
M. Malmeneide, docteur-médecin à Thiers.	168
M. Duchez, officier de santé à Riom . . .	74
M. Rivière, docteur-médecin à Issoire . . .	64

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,481 naissances.

8,433 vaccinations.

409 cas de variole.

75 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Hoursolle, officier de santé à Bayonne.	566 vacc.
M. Blanc, docteur-médecin à Lagor . . .	409
M. Serrou, docteur-médecin à Oloron . .	370
M. Heuga, docteur-médecin à Orthez . . .	320

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

4,268 naissances.
1,961 vaccinations.
5 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Serez, officier de santé à Argelès...	405 vacc.
M. Dupont, officier de santé à Bourg...	289
M ^{me} Duboé, sage-femme à Tarbes.....	156
M. Fontan, officier de santé à Mouledous.	139

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

17,507 naissances.
8,504 vaccinations.
360 cas de variole.
4 infirmes ou défigurés.
37 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Clément, docteur-médecin à Beaujeu.	647 vacc.
M. Payot, docteur-médecin à Saint-Lau- rent-de-Chamousset.....	446
M. Petit, docteur-médecin à Givors.....	314
M. Rosset docteur-médecin à Saint-Sym- phorien-sur-Coise.....	278

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,049 naissances.

7,076 vaccinations.

134 revaccinations.

22 cas de variole.

3 infirmes ou défigurés.

1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Bouvier, docteur-médecin à Héricourt	406 vacc.
M. Desferrières, docteur-médecin à Saint-Loup	378
M. Spindler, docteur-médecin à Belonchamp	320
M. Metzquer, docteur-médecin à Montbozon	292

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

15,799 naissances.

15,100 vaccinations.

320 cas de variole.

40 infirmes ou défigurés.

25 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Caucal, médecin cantonal au Creuzot	720 vacc.
M. Forest, médecin cantonal à Cluny . . .	565
M. Sordet, médecin cantonal à Ouroux . .	432
M. Petitier, médecin cantonal à Matour . .	405

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,580 naissances.
4,231 vaccinations.
18 cas de variole.
3 défigurés.
3 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Blacher, docteur-médecin à René	237 vacc.
M. Leproust, officier de santé au Grand- Lucé	191
M. Nouault, docteur-médecin à Beaumont.	189
M. Desneux, docteur-médecin à Saint- Calais	188

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

58,042 naissances.
24,311 vaccinations.
373 décès par suite de variole.

Nombre des vaccinations par arrondissement.

1 ^{er} arrondissement.	288
2 ^e	831
3 ^e	1,022
4 ^e	718
5 ^e	1,239
6 ^e	2,412
7 ^e	103
8 ^e	679
9 ^e	305
10 ^e	1,986
11 ^e	2,650
12 ^e	747
13 ^e	1,006
14 ^e	535
15 ^e	592
16 ^e	165
17 ^e	833
18 ^e	1,085
19 ^e	665
20 ^e	1,032
Hospices.	2,754
Arrondissement de Saint-Denis. . .	1,751
Arrondissement de Sceaux.	913

Je dois faire remarquer que les 2,412 vaccinations qui sont portées comme ayant été pratiquées dans le 6^e arrondissement, l'ont été toutes dans le local de

l'Académie et par les soins du directeur du service des vaccinations. D'un autre côté, l'Académie s'est occupée, comme par le passé, de la conservation et de la distribution du virus vaccin. Le nombre des plaques distribuées par elle aux médecins de Paris, ou expédiées en province et à l'étranger, a été, pour 1860, d'environ 12,950; le nombre des tubes remplis et expédiés s'élève à 5,300.

Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le Ministre, que l'Académie n'a pas cessé de comprendre l'importance de sa mission, et qu'elle prouve par une active coopération l'intérêt qu'elle attache à tout ce qui peut concourir à la propagation de l'une des plus utiles découvertes des temps modernes.

En laissant de côté le directeur du service de la vaccination de l'Académie, nous citerons comme s'étant principalement distingués, par le nombre des opérations qu'ils ont pratiquées :

M. Duval, docteur-médecin du 2 ^e arrondissement	542 vacc.
M. Plomb, docteur-médecin du 17 ^e arrondissement	387

M. Legroux, médecin de l'Hôtel-Dieu, savant aussi instruit que modeste, et dont la mort récente et prématurée a été un véritable deuil pour le corps médical de Paris.

Nous mentionnerons avec éloges les rapports qui ont été adressés à M. le Préfet de la Seine par M. le docteur Bailly, pour le 1^{er} arrondissement; par M. Plis-

son, pour le 2^e arrondissement; par M. le docteur Colomb, pour le 3^e arrondissement; par M. le docteur Fraigniaud, pour le 4^e arrondissement; par M. le docteur Crimotel, pour le 5^e arrondissement; par M. le docteur Beauvais, pour le 8^e arrondissement; par M. le docteur Testel, pour le 11^e arrondissement; par M. M.-H. Deschamps, pour le 16^e arrondissement; et par M. Leroy-des-Barres, pour l'arrondissement de Saint-Denis.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

22,774 naissances.

6,183 vaccinations.

54 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Chilhaud, officier de santé à Mesnil-Esnard	685 vacc.
M. Bataille père, officier de santé à Maromme	543
M. Fabre, officier de santé à Eu	328
M. Caron, docteur-médecin à Neufchâtel.	318

Aux nombreux exemples qui prouvent l'efficacité de la vaccine et les dangers de la petite vérole, M. Sauvages, officier de santé à Malaunay, ajoute le suivant : Dans la commune qu'il habite, existait une famille d'ouvriers anglais, du nom de Turner, et composée du

père, de la mère, anciennement vaccinés, et de dix enfants non vaccinés. Un de ceux-ci fut pris de la petite vérole, et, en moins d'un mois, les neuf autres le furent aussi. Cinq sont morts âgés de onze, treize, quinze, vingt et un et vingt-deux ans. Les cinq autres ont guéri. Le père et la mère furent respectés.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

Le chiffre des naissances n'est pas indiqué.

5,659 vaccinations.

27 cas de variole.

1 défiguré.

1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Vélou-Vallée, sage-femme à la Ferté-Gaucher	141 vacc.
M. Deroy, officier de santé à Beton-Bazoches	139
M. Cornu, docteur-médecin à Bray	132
M. Caillet, officier de santé à Château-Landon	131

M. Deroy nous a fait parvenir un état très-régulier des vaccinations qu'il a pratiquées pendant l'année 1860. Il y a joint quelques observations relatives à ces vaccinations et aux épidémies de variole qui ont régné

dans cinq communes de l'arrondissement de Provins,
depuis l'année 1835 jusqu'à ce jour.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,930 naissances.
10,184 vaccinations.
264 cas de variole.
31 infirmes ou défigurés.
17 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Boucher, docteur-médecin à Versailles	305 vacc.
M ^{me} Tourneur, sage-femme à Essonne...	152
M. Duquesnel, docteur-médecin à Beau- mont-sur-Oise.....	144
M. Baduel, docteur-médecin à Sèvres...	129

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,690 naissances.
5,903 vaccinations.
350 cas de variole.
72 infirmes ou défigurés.
65 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Albert, docteur-médecin à Parthenay	606 vacc.
M. Chebrou, docteur-médecin à Niort..	520
M. Plaisiart, docteur-médecin à Cou- longes.....	512
M ^{me} Fouchard, sage-femme à Bressuire..	475

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,436 naissances.

10,064 vaccinations.

Aucun détail sur les cas de variole et leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M. Croiset, officier de santé à Huppy..	206 vacc.
M. Hordequin, officier de santé à Candas.	204
M. Lescardé, docteur-médecin à Roye..	203
M. Messier, officier de santé à Moyen- neville.....	167

La Société médicale d'Amiens, formant le comité central de vaccine du département de la Somme, dans une lettre adressée à l'Académie, se plaît à constater que M. Rovillain, officier de santé à Camon, a depuis vingt-quatre ans montré le plus grand zèle pour la propagation de la vaccine, et que le nombre des vaccinations pratiquées chaque année par lui depuis cette

époque a été au moins égal à celui des naissances. Une pareille initiative est trop honorable pour celui qui en est l'objet, pour que l'Académie ne s'empresse pas de la prendre en sérieuse considération. Aussi aura-t-elle l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous proposer M. Rovillain pour une des récompenses que vous décernez.

DÉPARTEMENT DU TARN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,026 naissances.

5,074 vaccinations.

2,888 vaccinations faites par des médecins qui n'ont pas fourni d'états. Aucune indication n'est donnée sur le chiffre des varioles et sur leurs suites.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Bories, sage-femme à Alban.	942 vacc.
M. Decazis, officier de santé à Brassac . .	835
M ^{me} Gout, sage-femme à Boissezon.	725
M. Calmès, docteur-médecin à Valence. .	366

L'honorable directeur de la vaccine pour le département du Tarn, M. le docteur Lalagade, d'Albi, a été vivement ému par la publication d'un mémoire de M. le docteur Alexandre Viennois sur la transmission de la syphilis par la vaccination. Pour savoir à quoi s'en tenir, M. Lalagade a fait sur lui-même une série

d'expériences, dont les résultats ont été constamment négatifs. Il ne se dissimule pas cependant la gravité de l'assertion de M. Viennois, et il désirerait que l'Académie nommât une commission qui aurait pour mission de résoudre expérimentalement une question qui intéresse si directement la santé publique et les destinées de la vaccine. La commission de vaccine n'est pas demeurée indifférente devant des faits d'une pareille gravité : elle a depuis longtemps devancé les vœux si légitimes de notre zélé confrère, et elle ne manquera pas de faire connaître son opinion lorsqu'après avoir jugé la valeur des faits connus, elle aura eu le temps de soumettre la nouvelle doctrine au contrôle d'expériences nouvelles et suffisamment nombreuses.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,937 naissances.

3,514 vaccinations.

10 cas de variole.

4 infirmes ou défigurés.

3 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} Farenc, sage-femme à Moissac 504 vacc.

M. Rivayrol, docteur-médecin à Montauban 414

M. Daudibertières, docteur - médecin à Saint-Projet.	184
M. Laniès, docteur-médecin à Lauzerte..	177

DÉPARTEMENT DU VAR.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,091 naissances.
3,683 vaccinations.
529 cas de variole.
107 infirmes ou défigurés.
54 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Caloy, docteur-médecin à Toulon. . . .	225 vacc.
M. Mireux, docteur-médecin à Callian. .	180
M. Hermelin, officier de santé à Pour- rières	45

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,376 naissances.
6,101 vaccinations.
368 cas de variole.
11 infirmes ou défigurés.
31 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Cassin, docteur-médecin à Avignon.	349 vacc.
M. Dugat (Alphonse), docteur-médecin à Orange	326
M. Boussot, docteur-médecin à Cavaillon.	302
M. Bassier, docteur-médecin à Pertuis. . .	255

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,962 naissances.
6,563 vaccinations.
278 cas de variole.
30 infirmes ou défigurés.
31 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Cacault, officier de santé à Nieul-sur- l'Autize	341 vacc.
M. Hullin, docteur-médecin à Mortagne.	308
M ^{me} Averty, sage-femme à Saint-Jean-de- Mont.	157
M. Petiteau, docteur-médecin aux Sables.	155

Dans un mémoire qui a pour titre : *Moyens de conserver longtemps le vaccin et de fournir aux vaccinateurs des dépôts permanents de virus apte à se reproduire*, M. P. Hullin a fait connaître les résultats d'expériences ins-

tituées par lui. Les voici telles qu'il nous les a communiquées :

« J'ai rempli de virus quatre tubes capillaires lutés à leurs extrémités; je les ai déposés dans un gros tube rempli d'huile et dont les extrémités ont été closes à l'aide de bouchons bien ajustés; ensuite ce tube a été roulé dans une feuille de plomb assez vaste pour établir trois tours et pour dépasser de quelques centimètres ses extrémités, sur lesquelles on a repley le plomb qui les dépassait.

« Le vaccin, ainsi incarcéré et empaqueté, a été abandonné, le 12 juin 1860, sur le marbre de mon buffet.

« Douze mois et six jours plus tard, le 18 juin 1861, j'ai porté ce virus sur les enfants :

- 1° Julie Parpaillon, âgée de 5 mois.
- 2° Émile Jobard, âgé de 7 mois.
- 3° Ledru, âgé de 2 mois.

« Le vaccin s'est développé sur les deux premiers sujets; sur le troisième, l'opération n'a pas réussi.

« Quinze jours après ces tentatives, j'ai répété avec succès, à Saint-Laurent (Vendée), ces expériences avec un fluide conservé de la même manière et n'offrant que quinze jours de plus. Ces réussites me portent donc à affirmer que, pour donner au fluide la faculté de se reproduire, après une année d'existence, il ne s'agit que de le recueillir dans un tube capillaire qu'on dépose dans un autre rempli d'huile et entouré de plomb, le tout abandonné sur un corps froid.

« Un autre moyen non moins simple serait peut-être celui de déposer seulement le gros tube dans un vase d'eau froide. Depuis six mois, je tiens ce vaccin dans les conditions dont je viens de parler; mais comme il n'a pas l'âge exigé pour ces essais, ils n'ont pas été tentés. La prochaine année, j'aurai le soin d'entretenir l'Académie des résultats obtenus.

« J'aurai également à lui communiquer un travail concernant des expériences faites avec un vaccin conservé depuis deux années et que je n'ai pu étudier, faute de temps. A plus tard donc ces tentatives.

« Indépendamment des services que les dépôts de vaccin sont appelés à rendre aux vaccinateurs, je dois parler des avantages que retireront de cette pratique les comités de vaccine. Qui ne sait, en effet, les difficultés extrêmes que rencontrent les directeurs de ces comités pour entretenir sur des sujets la source de ce fluide?

« Grâce à l'abondance des dépôts proposés, nous ne verrons plus ces comités dépourvus de virus.

« Cinq ou dix gros tubes, contenant chacun dix tubes capillaires, seront à la portée de tout le monde pour des besoins nombreux et imprévus.

« Chaque année, durant une campagne de vaccinations, on renouvellerait ces dépôts; puis le directeur des comités expédierait les tubes capillaires dans un tuyau de plume rempli de bran de scie, ainsi que cela se pratique à l'Académie impériale de médecine.

« Tels sont les résultats auxquels m'ont conduit mes

recherches de cette année. Heureux, s'ils peuvent utilement enrichir la science et favoriser la propagation de la vaccine. »

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,318 naissances.
8,836 vaccinations.
237 cas de variole.
13 infirmes ou défigurés.
67 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Raymond, docteur-médecin à Eymoutiers	785 vacc.
M ^{me} Peyroux, sage-femme à Saint-Germain	452
M. Thouvenet, officier de santé à Nantiat.	312
M. Poquillon fils, docteur-médecin à Rochechouart	280

M. le docteur Raymond, qui se trouve en tête des vaccinateurs de son département, a communiqué la relation d'une épidémie de variole observée par lui : elle a été surtout remarquable par sa bénignité, ce que notre confrère attribue à la bonne habitude qu'ont les parents de faire vacciner leurs enfants dans les premiers mois qui suivent la naissance. Sur une popula-

tion de 2,000 âmes, 23 individus seulement furent atteints. La maladie, qui avait été apportée de Paris, débuta le 15 janvier 1860, et dura jusqu'au 10 du mois d'août.

On n'a eu à constater qu'un seul décès : c'est celui d'un enfant non vacciné, âgé de quatorze jours. Sa mère avait été prise de variole le dixième jour de ses couches. Comme elle avait été vaccinée, la maladie chez elle fut très-légère, et elle se rétablit promptement.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

12,184 naissances.
10,265 vaccinations.
923 cas de variole.
14 infirmes ou défigurés.
69 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Colin, docteur-médecin à Vagney . . .	528 vacc.
M. Lhommée, docteur-médecin à Saint-Dié	435
M. Bédel, docteur-médecin à Schirmeck.	423
M ^{me} Colnat, sage-femme à Mandray	356

Dans un rapport communiqué par M. le docteur Lhommée, sur la manifestation de la petite vérole pendant l'année 1860, nous avons trouvé l'indication des

faits suivants, qui nous ont paru dignes de figurer ici :

« La variole s'est manifestée, pendant l'année 1860, dans 19 communes de l'arrondissement de Saint-Dié, et a atteint 879 individus de tout âge; 69 cas se sont terminés par la mort; 799 par la guérison sans défiguration, et 11 avec défiguration.

« Dans un certain nombre de communes, il n'a été observé que quelques cas isolés; mais c'est surtout dans les grands centres industriels que la maladie a pris le cachet d'une véritable épidémie, qui n'est pas encore terminée en ce moment, notamment à Plainfaing, Laveline et la Croix-aux-Mines. Une remarque très-importante à faire, c'est que l'épidémie a surtout attaqué les adultes vaccinés depuis longtemps, qui, par conséquent, ne jouissaient plus de l'immunité que donne la vaccine, et qu'elle a affecté la forme la plus grave, je veux dire la forme confluente accompagnée et aggravée de diverses complications. Les enfants qui ont succombé sont surtout ceux qui n'avaient pas été vaccinés.

« De nombreuses revaccinations ont été opérées avec des résultats variés, et j'estime que ce sont ces revaccinations qui ont porté le chiffre des vaccinations opérées en 1860 à 3,871, tandis que depuis la création du conseil d'hygiène, c'est-à-dire depuis dix ans, les vaccinations n'ont jamais dépassé celui de 2,927, et qu'elles sont même descendues à 2,039. Ainsi, cette année, les vaccinations ont dépassé de près de 1,000 le plus haut chiffre qu'elles avaient atteint pendant dix ans, et elles

sont presque le double du plus petit chiffre de cette période.

« Un autre fait aussi digne de remarque, c'est que le conseil a eu, cette année, vingt-neuf registres de vaccinations à examiner, tandis que dans ces dix dernières années, il n'en recevait jamais que de dix-neuf à vingt-six.

« Ces deux résultats matériels, augmentation du nombre des vaccinateurs et augmentation de celui des vaccinations, témoignent hautement de la confiance que les populations ont en la vaccine, et, par conséquent, de l'anéantissement, du moins en grande partie, des préjugés qui existent encore dans quelques esprits peu éclairés contre cette admirable découverte de Jenner et contre ses bienfaits. »

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

1,419 vaccinations.

Le chiffre des naissances, ainsi que les détails relatifs aux cas de variole et à leurs suites, manquent sur ce tableau.

Principaux vaccinateurs.

M ^{lle} Caussard, sage-femme à Tonnerre . .	300 vacc.
M ^{lle} Coinon, sage-femme à Pont-sur-	
Yonne	227

M. Roché, docteur-médecin à Pont-sur-Yonne	186
M. Claisse, docteur-médecin à Saint-Valérien	114

Dans un mémoire que nous ne pouvons que mentionner avec éloge, M. Roché, docteur-médecin à Pont-sur-Yonne, a consigné quelques considérations intéressantes, qui lui ont été suggérées par des faits observés pendant le cours d'une pratique de plus de trente années, et par les résultats obtenus sur 5,144 vaccinations pratiquées par lui.

Après vous avoir exposé, Monsieur le Ministre, les services rendus dans chaque département par MM. les vaccinateurs, l'Académie a l'honneur de vous proposer :

1° De partager le prix de 1,500 francs entre les trois médecins dont les noms suivent :

M. *C. Dubreuilh*, docteur-médecin à Bordeaux (Gironde), qui continue à s'occuper activement de tout ce qui peut concourir à la propagation de la vaccine dans son département; qui a déjà obtenu huit médailles d'or ou d'argent, et qui, cette année en particulier, s'est distingué en nous adressant une histoire remarquable de la vaccine dans le département de la Gironde, depuis sa découverte jusqu'à l'année 1860;

M. *Verdier*, docteur-médecin à Barre (Lozère), dont les services incessants sont constamment signalés par M. le préfet de son département; qui a déjà été ho-

noré d'une médaille d'or en 1859, et qui continue à se faire remarquer par les excellents rapports qu'il adresse chaque année, et par la régularité des états des nombreuses vaccinations qu'il pratique dans six communes de son arrondissement;

M. *Nier*, docteur-médecin à Privas (Ardèche), qui, pendant une période de vingt-trois ans, a vacciné près de 12,000 individus dans son canton; qui remplit, depuis dix-huit ans, les fonctions de directeur du service de la vaccine dans son département, et qui a fait constamment les plus louables efforts pour seconder les intentions philanthropiques de l'Administration. Il a déjà obtenu une médaille d'or et cinq médailles d'argent.

2° De décerner les quatre médailles d'or :

A M. *Renault*, officier de santé à Alençon (Orne), qui a atteint le chiffre considérable de 2,395 vaccinations pendant l'année 1860, et qui déjà, pour des services antérieurs, avait obtenu plusieurs médailles d'argent;

A M. *Caussade*, docteur-médecin à Saint-Médard-de-Guizières (Gironde), qui, aux nombreuses vaccinations qu'il pratique péniblement dans des communes très-éloignées les unes des autres, a ajouté un mémoire très-intéressant. Le zèle de ce vaccinateur est signalé par M. le préfet d'une manière particulière;

A M. *Morlanne*, officier de santé à Metz (Moselle), dont le dévouement soutenu pour la propagation de la vaccine mérite d'être encouragé, et qui s'est fait remarquer, en

1860, par le grand nombre des vaccinations et revaccinations qu'il a pratiquées; le chiffre des premières est de 537; celui des secondes de 1,371. Il a déjà obtenu plusieurs médailles d'argent;

A M. *Hoursolle*, officier de santé à Bayonne (Basses-Pyrénées), qui depuis plusieurs années se place, par le grand nombre de vaccinations qu'il pratique, en tête des principaux vaccinateurs de son département, et qui continue à nous adresser des états tenus avec le plus grand ordre et des observations intéressantes sur des cas de variole ou de varioloïde recueillis dans sa pratique.

3° D'accorder les cent médailles d'argent aux vaccinateurs dont les noms suivent (voir l'arrêté ci-après) et qui se sont fait remarquer, les uns par le grand nombre de vaccinations qu'ils ont pratiquées, les autres par des observations et des mémoires qu'ils ont transmis à l'Académie.

Les membres de la Commission de vaccine,

Signé POISEUILLE, BOUSQUET, RENAULT, JACQUEMIER,
BLACHE et DÉPAUL, rapporteur.

Ce rapport a été lu à l'Académie, et elle en a adopté les conclusions, dans sa séance du 21 janvier 1862.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire perpétuel.

Pour le Secrétaire perpétuel absent :

Le Secrétaire annuel,

CH. ROBIN.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE
L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu la décision en date du 10 décembre 1823, concernant les encouragements à accorder aux plus zélés vaccinateurs ;

Vu le rapport de l'Académie impériale de médecine sur les travaux entrepris, dans le cours de l'année 1860, pour la propagation de la vaccine,

ARRÊTE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les récompenses destinées aux personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine, dans l'année 1860, sont décernées dans l'ordre suivant :

Le prix de la valeur de 1,500 francs sera partagé
entre :

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Dubreuilh.....	Docteur-médecin..	Bordeaux.....	Gironde.
Verdier.....	<i>Idem.</i>	Barre.....	Lozère.
Nier.....	<i>Idem.</i>	Privas.....	Ardèche.

Il sera accordé des médailles d'or à :

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Renault.....	Officier de santé..	Alençon.....	Orne.
Caussade.....	Docteur-médecin..	Saint-Médard.....	Gironde.
Morlanne.....	Officier de santé..	Metz.....	Moselle.
Hoursolle.....	<i>Idem.</i>	Bayonne.....	Basses-Pyrénées.

Des médailles d'argent seront décernées à :

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Alavoine.....	Docteur-médecin..	Poullaouen.....	Finistère.
Albert.....	<i>Idem.</i>	Parthenay.....	Deux-Sèvres.
Baduel.....	Médecin.....	Valuéjols.....	Cantal.
Bailly.....	Docteur-médecin..	Paris.....	Seine.
Balme.....	<i>Idem.</i>	Monétier-de-Briançon.	Hautes-Alpes.

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
M ^{me} Bédou.....	Sage-femme.....	Sancergues.....	Cher.
Belval.....	Officier de santé..	Avesnes-les-Aubert...	Nord.
Bertrand.....	Docteur-médecin..	Besançon.....	Doubs.
Bessas.....	Officier de santé..	Masseret.....	Corrèze.
Blanc.....	Docteur-médecin..	Lagor.....	Basses-Pyrénées.
Bouillet.....	<i>Idem.</i>	Sully-sur-Loire.....	Loiret.
Bouvier.....	<i>Idem.</i>	Héricourt.....	Haute-Saône.
Bravard.....	<i>Idem.</i>	Sury.....	Loire.
Cabrol.....	<i>Idem.</i>	Brucjous.....	Aveyron.
Cacault.....	Officier de santé..	Nieul-sur-l'Autize...	Vendée.
Caloy.....	Docteur-médecin..	Toulon.....	Var.
M ^{me} Carol.....	Sage-femme.....	Tarascon.....	Ariège.
Cassin.....	Docteur-médecin..	Avignon.....	Vaucluse.
Catelan.....	Médecin cantonal.	Saint-Bonnet.....	Hautes-Alpes.
Chabannes.....	Docteur-médecin..	Aubenas.....	Ardèche.
Chilhaud.....	Officier de santé..	Mesnil-Esnard.....	Seine-Inférieure.
Chonnaux-Dubis- son.	<i>Idem.</i>	Villers-Bocage.....	Calvados.
Clément.....	Docteur-médecin..	Beaujeu.....	Rhône.
M ^{me} Clément.....	Sage-femme.....	Saint-Vaury.....	Creuse.
Sœur Coignard.....	Religieuse.....	Ernée.....	Mayenne.
Colin.....	Docteur-médecin..	Vagney.....	Vosges.
Collomb.....	<i>Idem.</i>	Paris.....	Seine.
M ^{me} Condé.....	Sage-femme.....	Commercy.....	Meuse.
Cordova.....	Officier de santé..	Saint-Claud.....	Charente.
Corson.....	<i>Idem.</i>	Belle-Isle-en-Terre...	Côtes-du-Nord.
Croisset.....	Officier de santé..	Huppy.....	Somme.
Crouignau.....	Docteur-médecin..	Dijon.....	Côte-d'Or.
Damideaux.....	<i>Idem.</i>	Ablois.....	Marne.
Dandé.....	Docteur-médecin..	Marvejols.....	Lozère.
Daudibertières...	<i>Idem.</i>	Saint-Projet.....	Tarn-et-Garonne.
Dauvergne.....	Interne à la mater- nité.	Marseille.....	Bouches-du-Rhône.
Decazis.....	Officier de santé..	Brassac.....	Tarn.
Deroy.....	<i>Idem.</i>	Beton-Bazoches.....	Seine-et-Marne.
Desbiez fils.....	Docteur-médecin..	Bletterans.....	Jura.
Develle.....	<i>Idem.</i>	Beaune.....	Côte-d'Or.
M ^{me} Dreux.....	Sage-femme.....	Mézières.....	Ardennes.
Dubranle.....	Docteur-médecin..	Saint-Vaury.....	Creuse.

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Fabre.....	Docteur-médecin..	La Grand'Combe....	Gard.
Ferret.....	<i>Idem.</i>	Graissessac.....	Hérault.
Forest.....	Médecin cantonal.	Cluny.....	Saône-et-Loire.
Germain.....	Docteur-médecin..	Lille.....	Nord.
Gossement.....	<i>Idem.</i>	Arcis-sur-Aube.....	Aube.
Grimaldi (J.-B.)	<i>Idem.</i>	Corte.....	Corse.
Guyot.....	<i>Idem.</i>	Dammartin.....	Haute-Marne.
M ^{me} Huet.....	Sage-femme.....	Louviers.....	Eure.
Jehannin.....	Officier de santé..	Sens.....	Ille-et-Vilaine.
Jorrand.....	Docteur-médecin..	Méru.....	Oise.
Kerguistel.....	<i>Idem.</i>	Guérande.....	Loire-Inférieure.
Lacarrière.....	Officier de santé..	Catus.....	Lot.
Lalande.....	<i>Idem.</i>	Périgueux.....	Dordogne.
Laurens.....	<i>Idem.</i>	Benquet.....	Landes.
Leclerc fils.....	Docteur-médecin..	Rouillac.....	Corrèze.
M ^{me} Lefebvre.....	Sage-femme.....	S ^t -Pierre-les-Calais..	Pas-de-Calais.
M ^{me} Lelarge.....	<i>Idem.</i>	Loches.....	Indre-et-Loire.
Leproust.....	Officier de santé..	Le Grand-Lucé.....	Sarthe.
Leroy-des-Barres..	Docteur-médecin..	Saint-Denis.....	Seine.
Lhommée.....	<i>Idem.</i>	Saint-Dié.....	Vosges.
M ^{me} Limosin-Chalmet.	Sage-femme.....	Romorantin.....	Loir-et-Cher.
Long.....	Docteur-médecin..	Nyons.....	Drôme.
Lucciana.....	Officier de santé..	Bastia.....	Corse.
M ^{me} Macodière.....	Sage-femme.....	Hauteville.....	Ain.
M ^{lle} Mabeu.....	Directrice de la salle d'asile.	Angers.....	Maine-et-Loire.
Malmeneide.....	Docteur-médecin..	Thiers.....	Puy-de-Dôme.
Martin.....	<i>Idem.</i>	Nevers.....	Nièvre.
M ^{me} Marmier.....	Sage-femme.....	Monflanquin.....	Lot-et-Garonne.
Masson.....	Médecin.....	Cajarc.....	Lot.
Mauret.....	Docteur-médecin..	Lacanau.....	Gironde.
Ménard.....	<i>Idem.</i>	Lunel.....	Hérault.
Mergaut.....	<i>Idem.</i>	Bayon.....	Meurthe.
Meslier.....	<i>Idem.</i>	S ^t -Georges-sur-Loire..	Maine-et-Loire.
Mignard.....	<i>Idem.</i>	La Bastide-d'Anjou..	Aude.
Modelski.....	<i>Idem.</i>	Aigrefeuille.....	Charente-Infér ^{re} .
M ^{me} Montagne.....	Sage-femme.....	Tonneins.....	Lot-et-Garonne.
Mordefroy.....	Officier de santé..	Gannat.....	Allier.
M ^{me} Morvan.....	Sage-femme.....	Bourbriac.....	Côtes-du-Nord.

NOMS.	PROFESSIONS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Ollivier.	Docteur-médecin..	Barcelonnette.....	Basses-Alpes.
M ^{me} Pertus-Puéjac....	Sage-femme.....	Aurillac.	Cantal.
Plomb.....	Docteur-médecin..	Paris.	Seine.
Ravaux.....	Officier de santé..	Plomion.	Aisne.
Raymond.....	Docteur-médecin..	Eymoutiers.....	Haute-Vienne.
Rebory.....	<i>Idem.</i>	Digne.	Basses-Alpes.
Richard.	<i>Idem.</i>	La Jarrie.....	Charente-Infér ^{te} .
Roché.	<i>Idem.</i>	Pont-sur-Yonne....	Yonne.
Rolland.....	<i>Idem.</i>	Châteaurenard.....	Bouches-du-Rhône.
Rouvière.....	<i>Idem.</i>	Largentière.	Ardèche.
Rovillain.	Officier de santé..	Camon.....	Somme.
Salettes.....	Docteur-médecin..	La Guiole.....	Aveyron.
Sauvages.....	Officier de santé..	Malaunay.	Seine-Inférieure.
Selafer.....	Docteur-médecin..	Sarreguemines.....	Moselle.
Séré.....	<i>Idem.</i>	Samatan.....	Gers.
Serez.	Officier de santé..	Argelès.....	Hautes-Pyrénées.
Serrou.....	Docteur-médecin..	Oloron.....	Basses-Pyrénées.
M ^{me} Tourneur.....	Sage-femme.....	Essonne.	Seine-et-Oise.
Verdier.....	Docteur-médecin..	Grenoble.....	Isère.
Veyssier.....	<i>Idem.</i>	Sourzat.....	Corrèze.

ART. 2.

Le directeur du commerce intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 20 février 1862.

Signé E. ROUHER.

Pour ampliation :

*Le Secrétaire général du ministère de l'agriculture,
du commerce et des travaux publics,*

DE BOUREUILLE.

TABLEAU
DES
VACCINATIONS PRATIQUÉES EN 1860,
DANS LES DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE;
DÉPENSES QU'ELLES ONT OCCASIONNÉES.

TABLEAU DES VACCINATIONS PRATIQUÉES EN 18
DÉPENSES QU'ELLES ONT COÛTÉES

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINÉS à la naiss.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
AIN.....	8,890	9,656	577	44	32	
AISNE.....	13,794	10,585	9	2	"	10
ALLIER.....	9,788	7,033	283	71	20	7
ALPES (BASSES-).....	3,807	3,548	"	"	67	3
ALPES (HAUTES-).....	3,706	3,294	110	3	21	3
ALPES-MARITIMES.....	"	"	"	"	"	
ARDÈCHE.....	11,837	7,018	1,757	"	201	7
ARDENNES.....	"	3,872	"	"	"	

LES DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE;

OCASIONNÉES.

NOMS	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS					
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.	TOTAL.		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
accinateurs.						
... sage-femme.....						M ^{mes} Renard et Page opè- rent en com- mun.
idem.....	"	4,000 00	"	4,000 00	2 mai 1861.	
idem.....	"		"			
ière, idem.....	"		"			
... sage-femme.....						
... officier de santé...	"	1,600 00	"	1,600 00	7 mai 1861.	
... sage-femme.....	"		"			
idem.....	"		"			
... docteur-médecin..	"		"			
roy-Dauval, off. de s.	"	8,400 00	"	8,400 00	11 mai 1861.	
... docteur-médecin...	"		"			
idem.....	"		"			
... docteur-médecin...	"		"			
idem.....	"		"		11 avril 1861.	
... officier de santé..	"		"			
idem.....	"		"			
... docteur-médecin...	"		"			
idem.....	"		"		17 juin 1861.	
idem.....	"		"			
... idem.....	"		"			
... idem.....	"		"			
... docteur-médecin....	"		"			
idem.....	"	1,500 00	"	1,500 00	17 juillet 1861.	
... idem.....	"		"			
... idem.....	"		"			
... sage-femme.....	"		"			
idem.....	"		"		3 octobre 1861.	
... docteur-médecin...	"		"			
... sage-femme.....	"		"			

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINÉS à naiss.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
ARIÈGE.....	6,374	6,636	130	•	15	6
AUBE.....	5,778	3,807	11	3	•	3
AUDE.....	6,720	5,062	•	•	•	5
AVEYRON.....	11,629	2,883	•	•	•	2
BOUCHES-DU-RHÔNE.....	14,426	5,664	966	284	97	5
CALVADOS.....	9,863	10,169	529	85	37	
CANTAL.....	5,950	2,833	77	20	12	2
CHARENTE.....	8,302	6,433	317	7	12	6
CHARENTE-INFÉRIEURE.....	•	7,719	660	75	36	

NOMS	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
QUATRE PRINCIPAUX						
avaccinateurs.						
... sage-femme.....						
... idem.....	"	1,200 00	"	1,200 00	26 mars 1861.	
... officier de santé.....						
... sage-femme.....						
... ment, docteur-médecin.						
... re, sage-femme.....	"	600 00	"	600 00	8 août 1861.	
... nateur, idem.....						
... , idem.....						
... t; docteur-médecin...						
... ad, idem.....	"	4,200 00	"	4,200 00	27 mars 1861.	
... urd, idem.....						
... ur, idem.....						
... ll, docteur-médecin...						
... us, idem.....	"	100 00	"	100 00	27 juin 1861.	
... i idem.....						
... uet, idem.....						
... urgne, chirurgien....						
... ad, docteur-médecin...	"	"	"	"	22 juin 1861.	
... us, officier de santé...						
... t; docteur-médecin...						
... aaux-Dubisson, of. de s..						
... rai, docteur-médecin..	"	300 00	"	300 00	3 février 1861.	
... agny, idem.....						
... re, idem.....						
... us, sage-femme.....						
... hiel, docteur-médecin...	"	400 00	"	400 00	5 août 1861.	
... a, idem.....						
... hiel, idem.....						
... oca, officier de santé...						
... rc fils, docteur-médecin.	"	"	"	"	13 avril 1861.	
... id, idem.....						
... ant, sage-femme.....						
... lski, docteur-médecin..						
... urd, idem.....	"	2,000 00	"	2,000 00	7 mai 1861.	
... sa, idem.....						
... eau, idem.....						

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINÉS à la naiss.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
CHER.....	9,583	1,189	94	45	8	1 5
CORRÈZE.....	11,170	9,299	182	"	2	9
CORSE.....	"	1,252	"	"	"	
CÔTE-D'OR.....	8,976	7,397	48	6	4	7
CÔTES-DU-NORD.....	"	13,928	60	4	"	
CREUSE.....	6,281	4,274	2	"	1	4
DORDOGNE.....	13,472	7,786	"	"	"	7
DOUBS.....	7,632	5,867	56	4	2	5
DRÔME.....	8,638	6,524	126	20	16	6

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
MM.						
<i>Bédu, femme Zanotte, sage-f.</i> <i>Desaget, docteur-médecin...</i> <i>Trapet, idem.....</i>	"	"	"	"	26 juillet 1861.	
<i>Thème, sage-femme.....</i>						
<i>Veyssier, docteur-médecin..</i>						
<i>Chastanet, sage-femme.....</i> <i>Bessas, officier de santé....</i>	"	1,486 50	"	1,486 50	16 avril 1861.	
<i>Pâris, sage-femme.....</i>						
<i>Grimaldi, docteur-médecin.</i> <i>Lucciana, officier de santé..</i>	"	500 00	"	500 00	28 mai 1861.	
<i>Bolut, docteur-médecin....</i> <i>Develle, idem.....</i> <i>Demorey, officier de santé...</i> <i>Judrin, docteur-médecin....</i>	"	"	"	"	30 avril 1861.	
<i>Morvan, sage-femme.....</i> <i>Corson, officier de santé....</i> <i>Savidan, docteur-médecin..</i> <i>Le Pouliquen, off. de santé.</i>	"	4,500 00	"	4,500 00	11 juin 1861.	
<i>Clément, sage-femme.....</i> <i>Dubranle, docteur-médecin..</i>	"	600 00	"	600 00	26 juillet 1861.	
<i>Demay, sage-femme.....</i> <i>Grancher, docteur-médecin..</i>						
<i>Lalande, officier de santé..</i> <i>Breton, idem.....</i> <i>Ussel, docteur-médecin....</i> <i>Frut, idem.....</i>	"	"	"	"	7 mai 1861.	
<i>Bertrand, docteur-médecin..</i> <i>Duvernoy, idem.....</i> <i>Ravier, idem.....</i> <i>Pernot, idem.....</i>	"	400 00	3,770 65	4,170 65	12 avril 1861.	
<i>Long, docteur-médecin....</i> <i>Janoyer, idem.....</i> <i>Pons du Vissac, off. de santé.</i> <i>Bellat, docteur-médecin....</i>	"	3,800 00	"	3,800 00	20 avril 1861.	

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORTS des VACCINATIONS aux naissances.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
EURE.....	"	4,193	"	"	"	"
EURE-ET-LOIR.....	"	"	"	"	"	"
FINISTÈRE.....	"	11,644	"	"	"	"
GARD.....	13,165	2,409	72	10	4	2 sur 13
GARONNE (HAUTE).....	"	"	"	"	"	"
GERS.....	5,715	5,255	204	23	5	5 — 5
GIRONDE.....	14,105	5,186	"	"	"	5 — 14
HÉRAULT.....	10,681	2,378	"	"	"	2 — 10
ILLE-ET-VILAINE.....	16,451	10,842	108	28	2	10 — 16

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
MM.						
<i>Lozier, sage-femme.....</i>						
<i>Lallemant, docteur-médecin.</i>	"	1,500 00	"	1,500 00	7 mai	
<i>Huet, sage-femme.....</i>					1861.	
<i>Touflet, docteur-médecin...</i>						
.....	"	"	"	"	
.....						
<i>Alavoine, docteur-médecin..</i>						
<i>Lallour, idem.....</i>	"	5,000 00	"	5,000 00	20 avril	
<i>Nétienné, officier de santé..</i>					1861.	
<i>Bernard, docteur-médecin..</i>						
<i>Konarzewski, doct.-médecin.</i>						
<i>Fabre, idem.....</i>	"	1,000 00	"	1,000 00	27 juin	
<i>Martin, idem.....</i>					1861.	
<i>Michel, idem.....</i>						
.....	"	"	"	"	
.....						
<i>Séri, docteur-médecin.....</i>						
<i>Danzas, sage-femme.....</i>	"	"	"	"	8 juin	
<i>Laffitte, officier de santé..</i>					1861.	
<i>Siasne, docteur-médecin....</i>						
<i>Manret, docteur-médecin...</i>						
<i>Ducoux, sage-femme.....</i>	"	3,000 00	"	3,000 00	23 mars	
<i>Chatelier, idem.....</i>					1861.	
<i>Caussade, docteur-médecin.</i>						
<i>Ménard, docteur-médecin..</i>						
<i>Ferret, idem.....</i>	"	"	"	"	3 juin	
<i>Paris, officier de santé....</i>					1861.	
<i>Dacel, docteur-médecin....</i>						
<i>Jehannin, officier de santé..</i>						
<i>Provost, idem.....</i>	"	3,794 70	"	3,794 70	3 mai	
<i>Richard, idem.....</i>					1861.	
<i>Cuny, idem.....</i>						

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORTS des VACCINATIONS aux naissances.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
INDRE.....	"	"	"	"	"	"
INDRE-ET-LOIRE.....	6,967	3,432	46	9	7	3 sur 6
ISÈRE.....	15,505	9,295	221	14	26	9 — 15
JURA.....	7,474	3,650	"	"	"	3 — 7
LANDES.....	8,109	2,406	119	9	13	2 — 8
LOIR-ET-CHER.....	5,785	6,750	"	"	"	"
LOIRE.....	16,199	9,728	309	19	34	9 — 16
LOIRE (HAUTE-).....	"	"	"	"	"	"
LOIRE-INFÉRIEURE.....	16,358	9,335	"	"	"	9 — 16

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
MM.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
.....	"	"	"	"	
.....	"	"	"	"	
.....	"	"	"	"	
1 Lelarge, sage-femme.....	"	1,625 20	"	1,625 20	28 mai 1861.	
1 Moysant, docteur-médecin..	"		"			
1 Haine, idem.....	"		"			
1 Boucher, sage-femme.....	"		"			
.....	"		"			
1 Verdier, docteur-médecin...	"		"			
1 Roussillon, idem.....	"		"			
1 Martin, idem.....	"		"			
1 Bomardou, idem.....	"		"			
.....	"		"			
1 Pelot, docteur-médecin.....	"		"			
1 Desbiez, idem.....	"		"		4 mai 1861.	
1 Bolard, officier de santé...	"		"			
1 Bavoux, docteur-médecin...	"		"			
.....	"		"			
1 Laurens, officier de santé...	"	1,200 00	"	1,200 00	28 mai 1861.	
1 Lavielle, médecin.....	"		"			
1 Laffitte, idem.....	"		"			
1 Salles, officier de santé....	"		"			
.....	"		"			
1 Limosin-Chalmet, s.-femme.	"	3,533 00	"	3,533 00	15 juillet 1861.	
1 Pognault, idem.....	"		"			
1 Lambert, idem.....	"		"			
1 Rotté, idem.....	"		"			
.....	"		"			
1 Hervier, docteur-médecin...	"	4,000 00	"	4,000 00	1 ^{er} juin 1861.	
1 Bravard, idem.....	"		"			
1 Chirat, sage-femme.....	"		"			
1 Bruny, docteur-médecin....	"		"			
.....	"		"			
.....	"		"			
.....	"		"			
1 Ménager, officier de santé...	"	2,850 50	"	2,850 50	29 mars 1861.	
1 Kerquistel, doct.-médecin...	"		"			
1 Chaillon, idem.....	"		"			
1 Perrigault, officier de santé.	"		"			

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORTS des VACCINATION aux naissances.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
LOIRET.....	9,914	2,655	20	1	1	2 sur 9
LOT.....	7,006	5,928	6	1	2	5 — 7
LOT-ET-GARONNE.....	5,991	5,528	12	"	"	5 — 5
LOZÈRE.....	"	3,189	"	"	"	"
MAINE-ET-LOIRE.....	11,123	9,782	82	"	1	9 — 11
MANCHE.....	"	"	"	"	"	"
MARNE.....	9,311	6,086	78	4	3	6 — 9
MARNE (HAUTE-).....	6,475	5,133	23	9	5	5 — 6
MAYENNE.....	8,769	7,133	62	6	3	7 — 8

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORTS des VACCINATIONS aux NAISSANCES.
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
MEURTHE.....	8,730	8,322	293	23	18	8 sur 8
MEUSE.....	7,039	4,869	124	37	15	1 — 7
MORBIHAN.....	"	"	"	"	"	"
MOSELLE.....	12,097	9,589	31	"	"	9 — 12
NIÈVRE.....	9,409	5,958	307	82	29	5 — 9
NORD.....	41,836	33,246	1,607	112	70	33 — 41
OISE.....	"	5,939	10	8	1	"
ORNE.....	8,364	2,287	"	"	"	2 — 8
PAS-DE-CALAIS.....	21,341	15,580	74	16	16	15 — 21

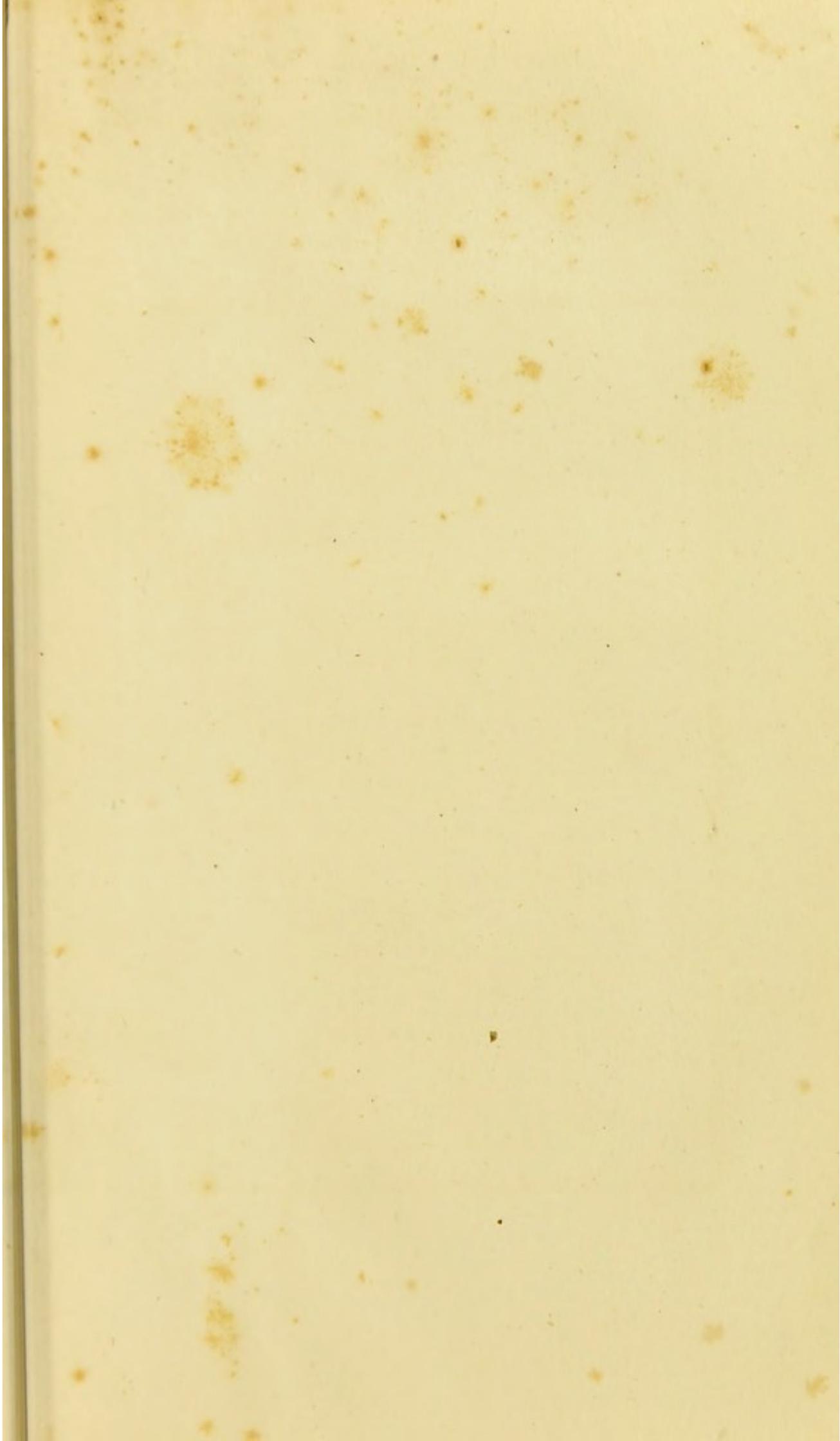
NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
MI.						
Meergaut, docteur-médecin..						
Meyer, idem.....	"	6,000 00	"	6,000 00	8 juin 1861.	
Nicolas, officier de santé...						
Prundsaux, docteur-médecin.						
Rrard, sage-femme.....						
Rnion, docteur-médecin....	"	980 00	"	980 00	17 avril 1861.	
Rondé, sage-femme.....						
Rilletier, docteur-médecin...						
.....	"	"	"	"	
.....						
.....						
Rorlanne, officier de santé..						
Rochlafer, docteur-médecin..	"	387 00	"	387 00	6 mai 1861.	
Rülligens, idem.....						
Ruein, sage-femme.....						
Ruarta, docteur-médecin....						
Rueoffroy, sage-femme.....	"	300 00	"	300 00	17 avril 1861.	
Rurpentier, doct.-médecin..						
Ruanean, idem.....						
Rusal, officier de santé....						
Ropyenval, sage-femme.....	"	2,400 00	"	2,400 00	28 mai 1861.	
Ruarrette, officier de médecine.						
Ruastiau.....						
Ruannaque, docteur-médecin.						
Rualdesey, officier de santé..	"	3,200 00	"	3,200 00	1 ^{er} mai 1861.	
Rurrand, docteur-médecin..						
Rurherbonnier, idem.....						
Rruenault, chirurgien.....						
Rruarrabé, docteur-médecin..	"	"	"	"	4 juin 1861.	
Rruarciguy, idem.....						
.....						
Rruenfebre, sage-femme.....						
Rruelasart, docteur-médecin..	"	3,000 00	"	3,000 00	8 juin 1861.	
Rruelattre, officier de santé..						
Rruaucon, idem.....						

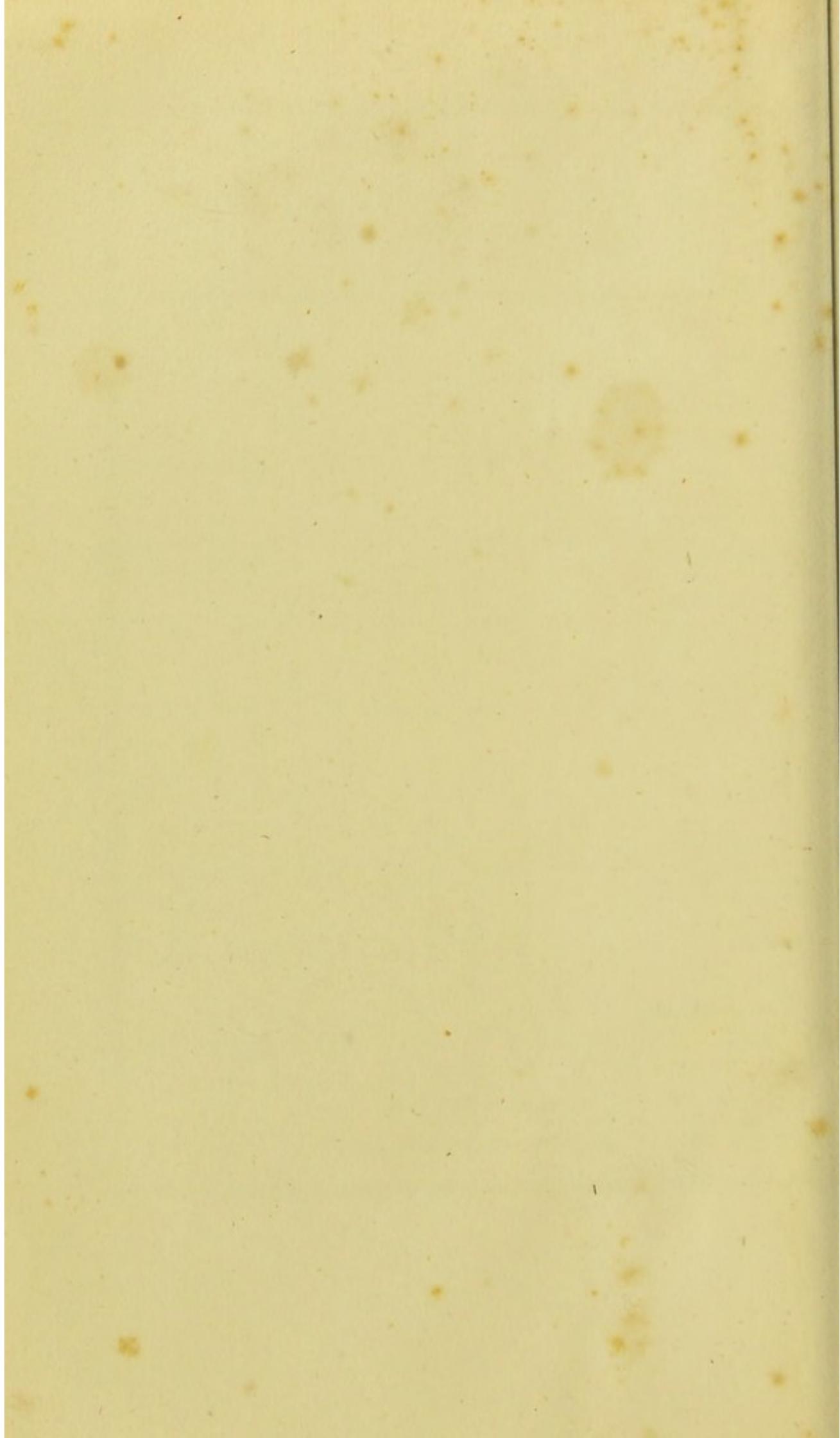
DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINATIONS aux naissances
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
PUY-DE-DÔME	13,294	8,491	"	"	"	8 sur 1
PYRÉNÉES (BASSES-)	10,481	8,433	409	"	75	8 — 1
PYRÉNÉES (HAUTES-)	4,268	1,961	5	"	"	1 —
PYRÉNÉES-ORIENTALES	"	"	"	"	"	"
RHIN (BAS-)	"	"	"	"	"	"
RHIN (HAUT-)	"	"	"	"	"	"
RHÔNE	17,507	8,504	360	4	37	8 — 1
SAÔNE (HAUTE-)	8,049	7,076	22	3	1	7 —
SAÔNE-ET-LOIRE	15,799	15,100	320	40	25	15 — 1

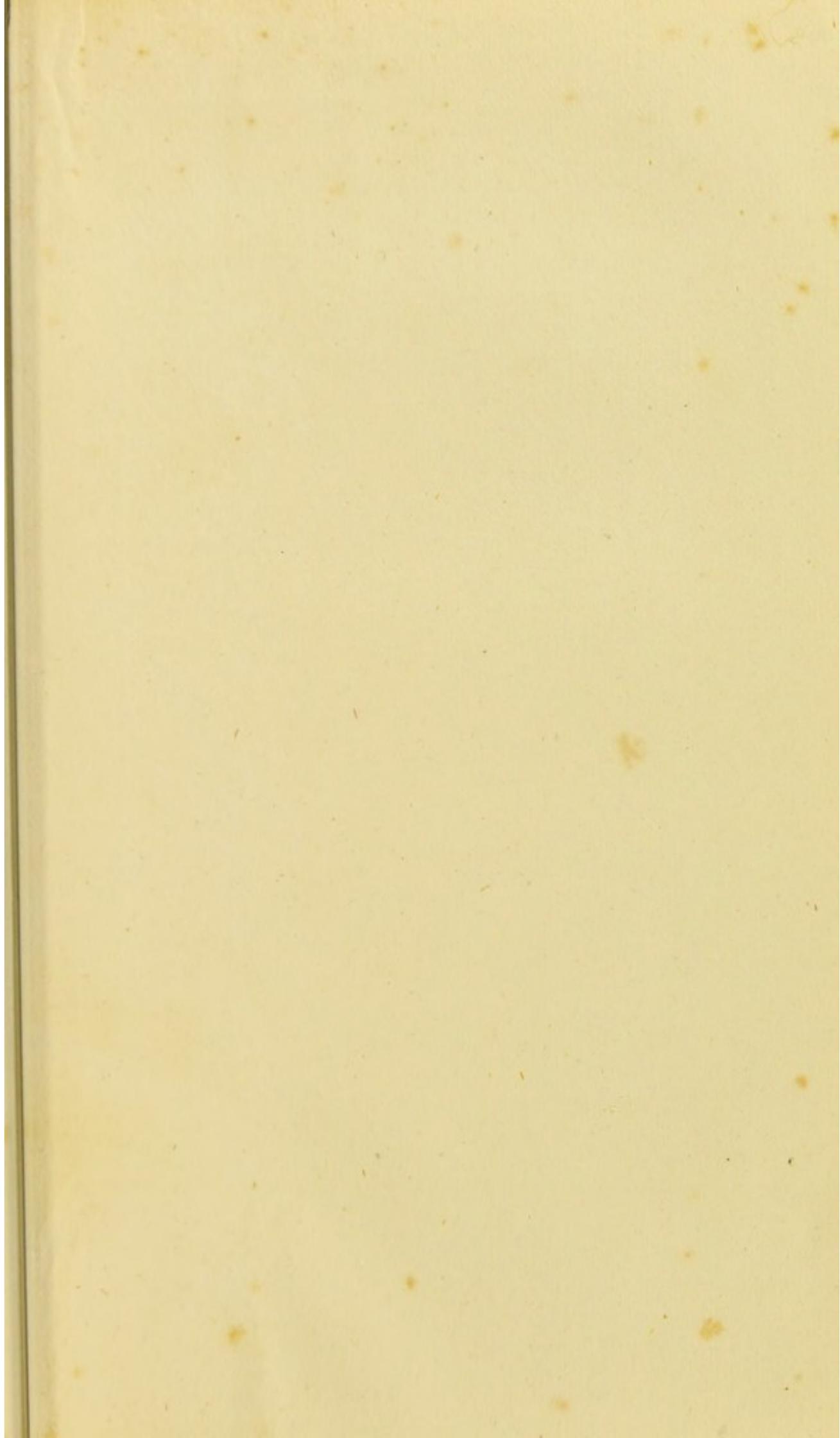
NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	généraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
MM. Hospital, docteur-médecin..	"	"	"	"	14 mars	
MMalmeneide, idem.....	"	"	"	"	1861.	
DDuché, officier de santé....	"	"	"	"		
RRivière, docteur-médecin...	"	"	"	"		
HHoursolle, docteur-médecin..	"	"	"	"	8 juin	
BBlanc, idem.....	"	"	"	"	1861.	
NNogaret, idem.....	"	"	"	"		
PPicamith, idem.....	"	"	"	"		
SSerez, officier de santé....	"	600 00	"	600 00	4 juin	
DDupont, idem.....	"		"		1861.	
DDuboé, sage-femme.....	"		"			
FFontan, officier de santé....	"		"			
.....	"	"	"	"	
.....	"	"	"	"	
.....	"	"	"	"	
.....	"	"	"	"	
CClément, docteur-médecin..	"	4,500 00	"	4,500 00	7 mai	
PPayot, idem.....	"		"		1861.	
PPetit, idem.....	"		"			
RRosset, idem.....	"		"			
BBovier, docteur-médecin...	"	1,800 00	6,953 04	8,753 04	15 avril	
DDesferrières, idem.....	"				1861.	
SSpindler, idem.....	"					
MMetzquer, idem.....	"					
CCaucal, docteur-médecin...	"	"	"	"	30 avril	
FForest, idem.....	"	"	"	"	1861.	
SSordet, idem.....	"	"	"	"		
FPetitier, idem.....	"	"	"	"		

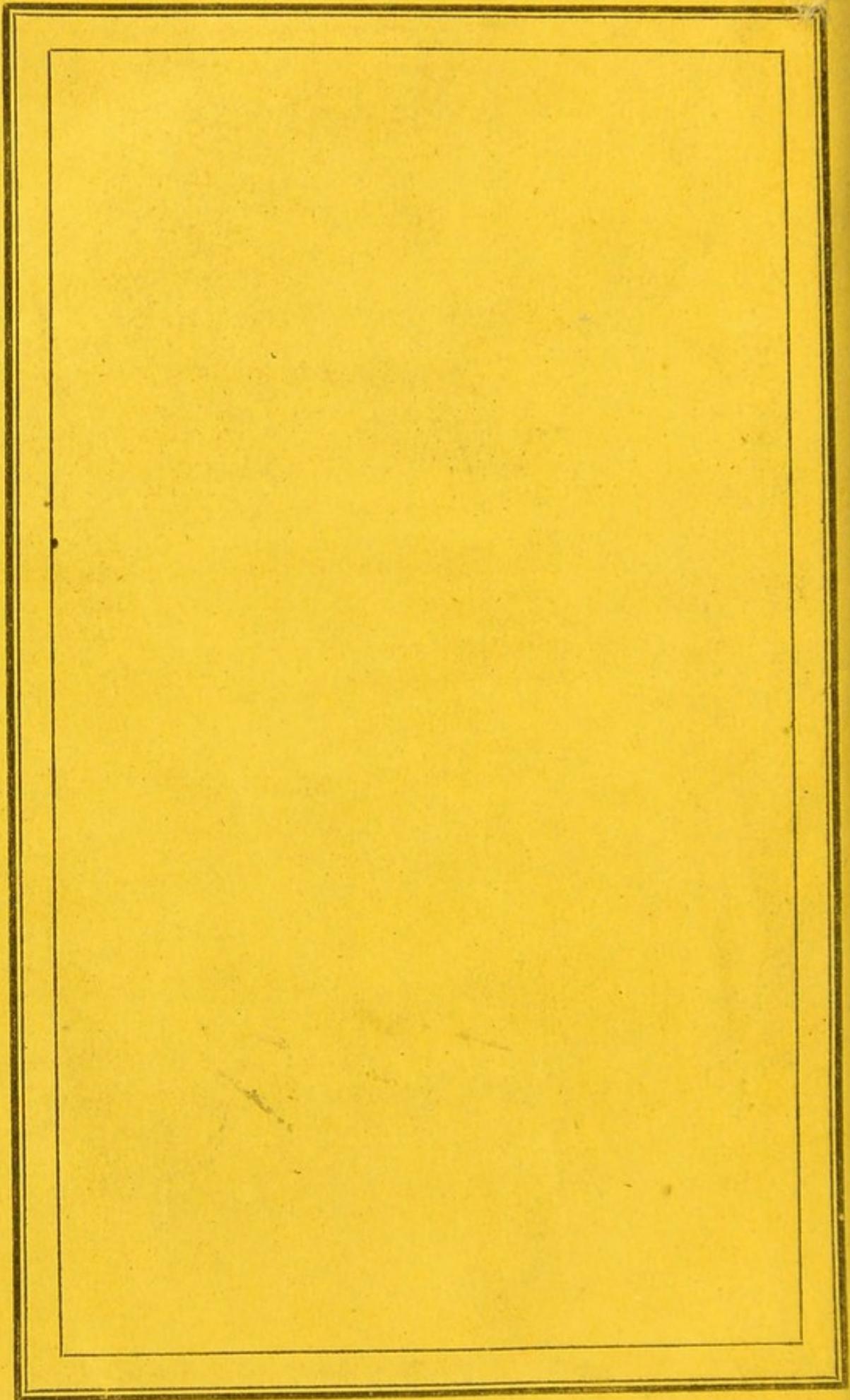
DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINATIONS aux naissances
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
SARTHE.....	9,580	4,231	18	3	3	4 sur
SAVOIE.....	"	"	"	"	"	"
SAVOIE (HAUTE).....	"	"	"	"	"	"
SEINE.....	58,042	24,311	"	"	373	24 — 5
SEINE-INFÉRIEURE.....	22,774	6,183	54	"	"	6 — 2
SEINE-ET-MARNE.....	"	5,659	27	1	1	"
SEINE-ET-OISE.....	10,930	10,184	264	31	17	10 — 1
SÈVRES (DEUX).....	7,690	5,903	350	72	65	5 —
SOMME.....	13,436	10,064	"	"	"	10 — 1

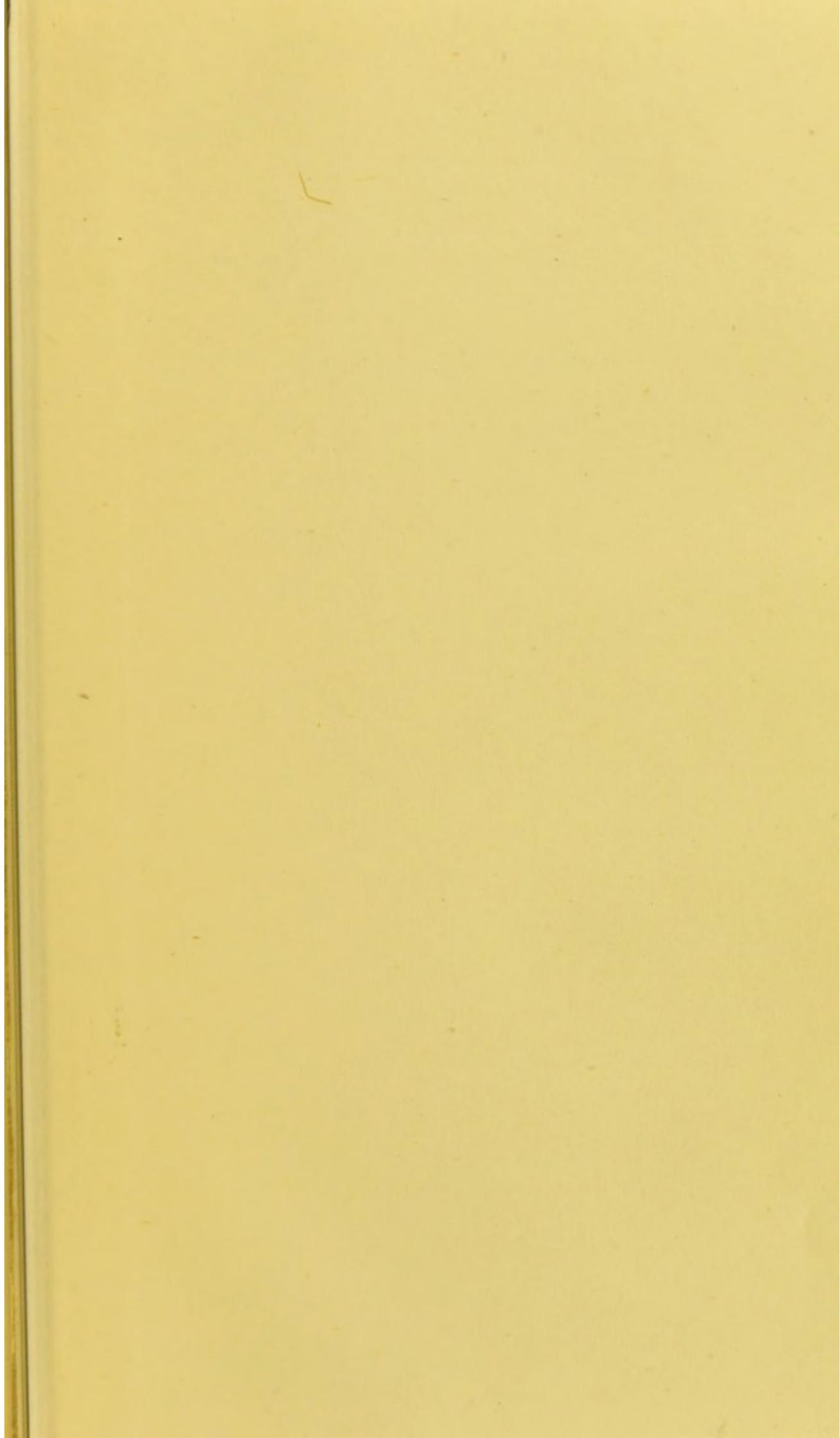
DÉPARTEMENTS.	NOMBRE					RAPPORT des VACCINÉS aux naissances
	des NAISSANCES.	des VACCINA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
TARN.....	9,026	5,074	"	"	"	5 sur
TARN-ET-GARONNE.....	3,937	3,514	10	4	3	3 —
VAR.....	7,091	3,683	529	107	54	3 —
VAUCLUSE.....	7,376	6,101	368	11	31	6 —
VENDÉE.....	9,962	6,563	278	30	31	6 —
VIENNE.....	"	"	"	"	"	"
VIENNE (HAUTE-).....	9,318	8,836	237	13	67	8 —
VOSGES.....	12,184	10,265	923	14	69	10 —
YONNE.....	"	1,419	"	"	"	"
TOTAUX.....	951,561	520,705	13,755	1,494	1,662

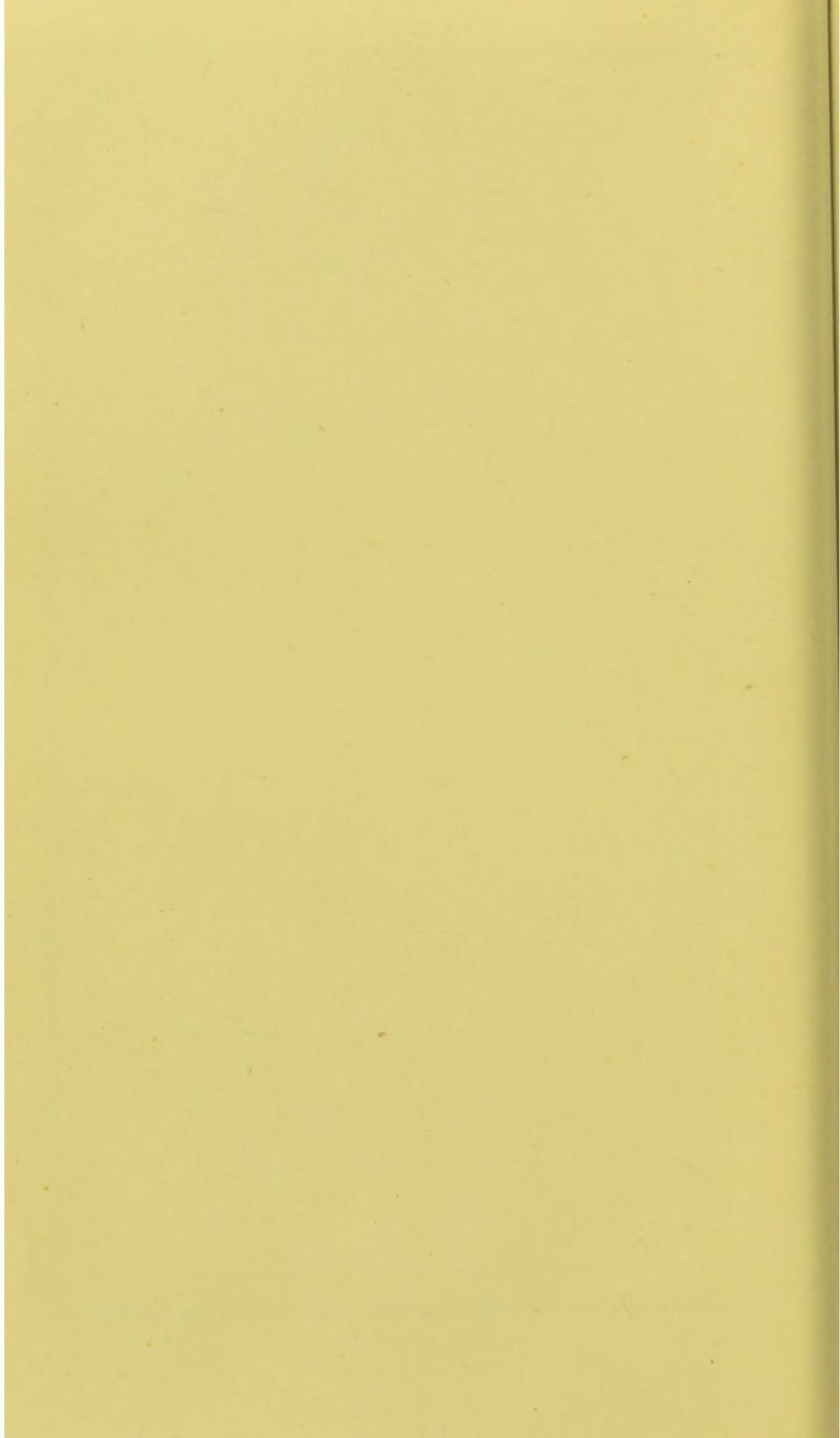


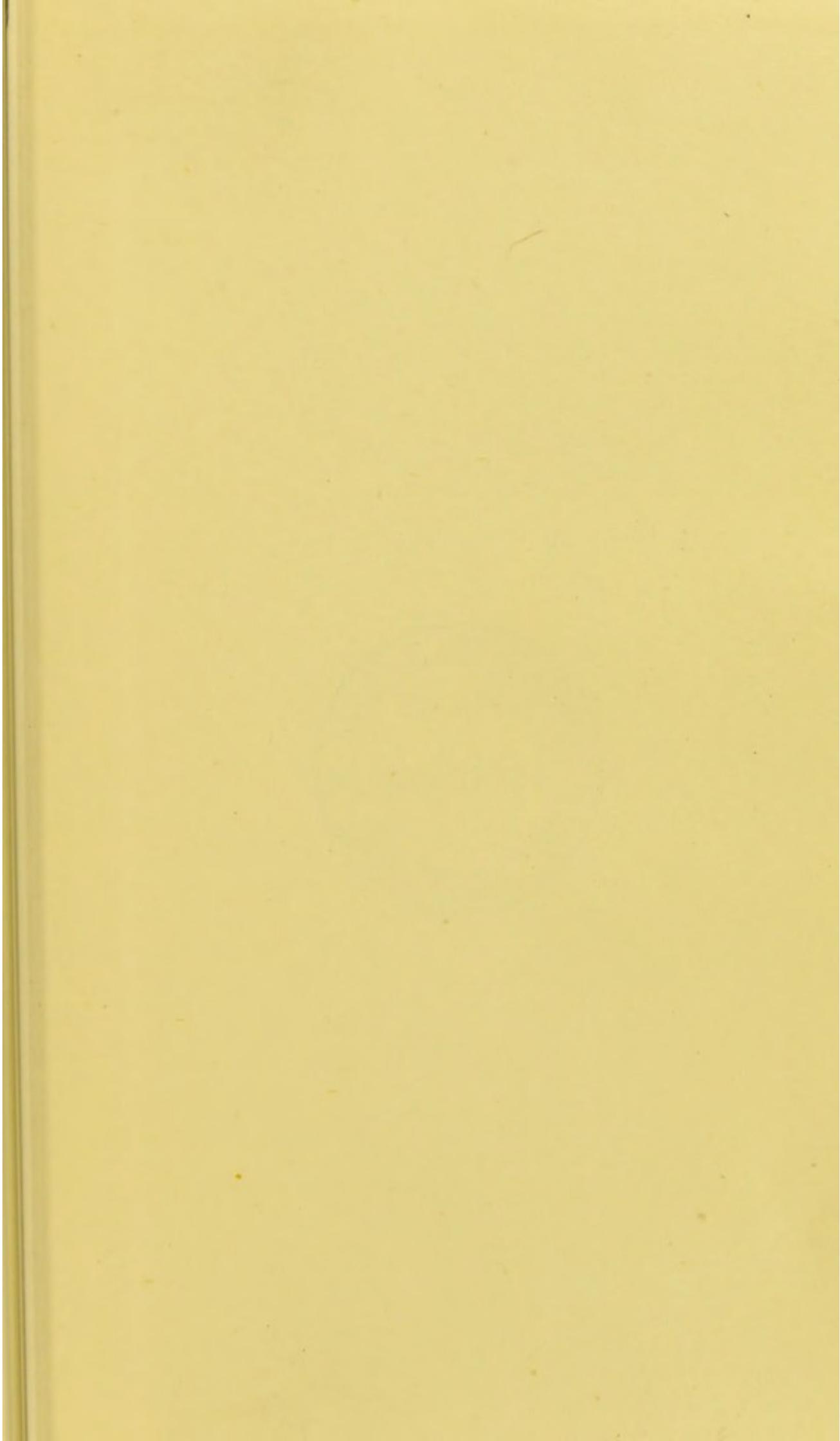




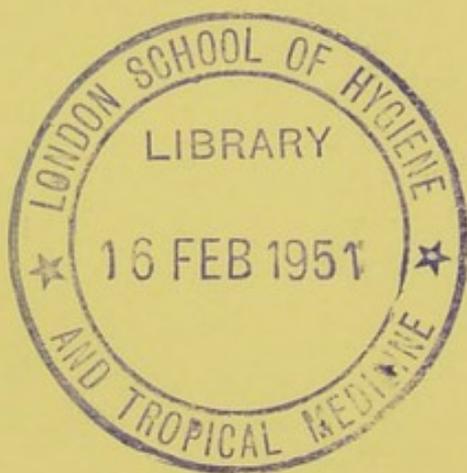








REECE
COLL.



512 515

